

**Le compte de Azar Libre-Service déclassé
à la BCEAO : A qui profite le crime ?**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 17 NOVEMBRE 2020

730

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Transition au Mali

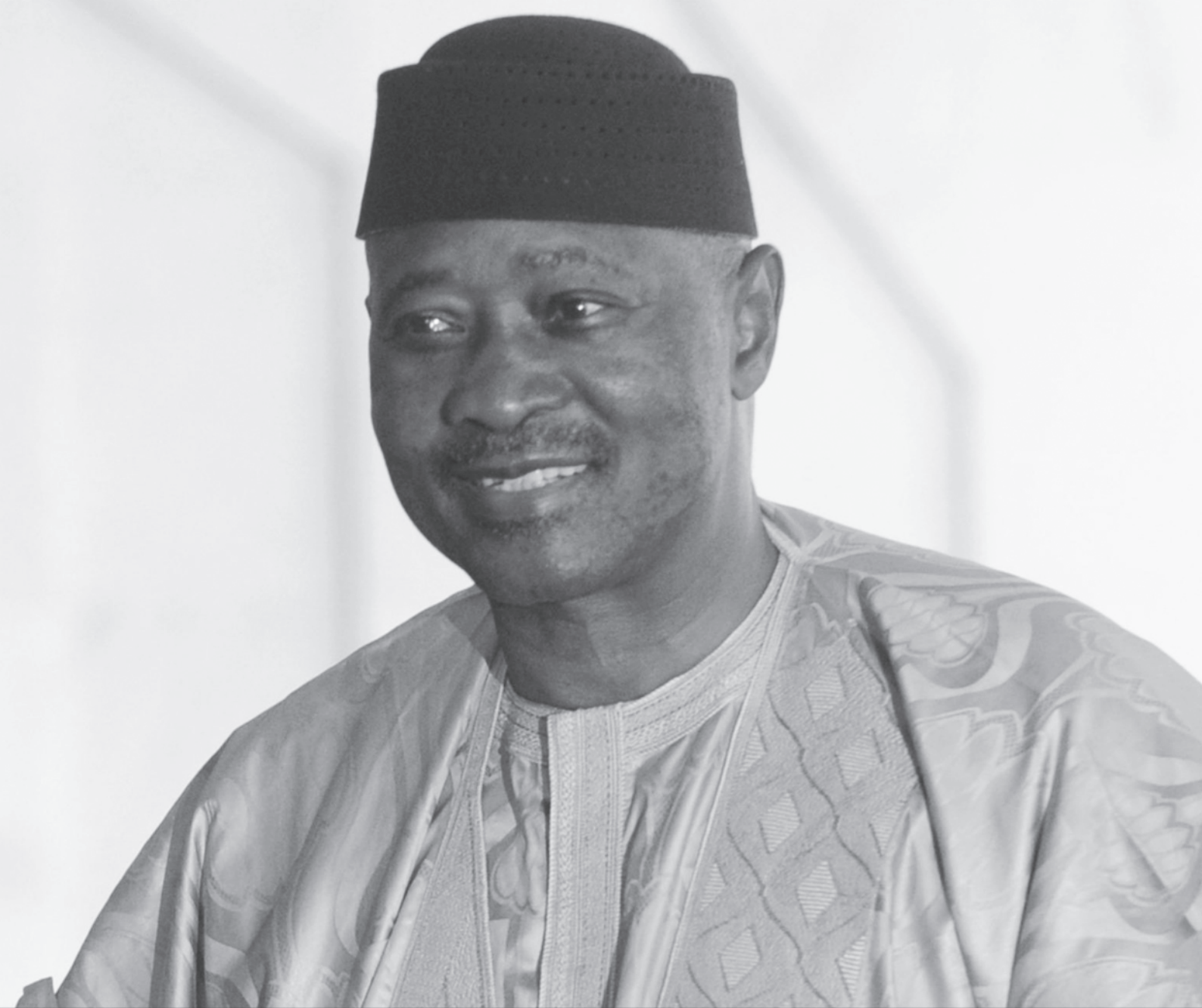
Bah N'Daw solidaire du CNSP et contre le Peuple



**Cortège funèbre pour ATT : Qui veut tirer profit
de la mort de l'ancien Président ?**



**Rentrée Solennelle 2020-2021 : L'UCAO UUBa au
cœur des innovations technologiques**



adieu

**AU PRESIDENT
AMADOU TOUMANI TOURE**

Une	Transition au Mali : Bah N'Daw solidaire du CNSP et contre le Peuple	P.4
Brèves	Bah N'Daw à propos de la clé de répartition du CNT : « J'ai signé un décret et je m'en tiens à l'esprit de ce décret »	P.10
	Alerte à Bamako : Les Bandits changent de méthode...	P.10
	Tiébilé Dramé, président du PARENA : « Cette transition doit être dédiée aux réformes politiques et institutionnelles »	P.11
	Abdoulaye BALDE au Sénégal : « Si nous sommes respectés, nous serons toujours à la table du partage... »	P.11
	Économie : Les pays pétroliers africains appellent à agir face à la baisse des investissements étrangers	P.11
	Ménaka : La mort du colonel déserteur Bamoussa Diarra confirmée par plusieurs sources	P.12
	Guinée : Des individus tuent plus de 200 bœufs et brûlent 30 cases appartenant à un éleveur à Kankan	P.12
Actualité	Rentrée Solennelle 2020-2021 : L'UCAO UUBa au cœur des innovations technologiques	P.14
	Le compte de Azar Libre-Service déclassé à la BCEAO : A qui profite le crime ?	P.16
	Le Dr KONÉ à Kita : « Je suis fier de la symbiose entre les religions »	P.18
	Négociations gouvernement/UNTM : Toujours pas d'accord	P.19
Politique	Cortège funèbre pour ATT : Qui veut tirer profit de la mort de l'ancien Président ?	P.20
	Conseil national de Transition : Les réserves des partis et regroupements politiques	P.21
	Militarisation de la transition : Des lendemains incertains pour le Mali	P.22
Culture & société	A la découverte de la culture peulh : Les peulhs, une ethnie, quelle origine ?	P.25
International	Sénégal : La vraie violence est politique (Par Khalil DIALLO)	P.27
	Élections américaines : Quatre ans de Donald Trump à la Maison Blanche résumés en 14 dates	P.28
Sport	Élections CAF : Mamoutou TOURÉ candidat à un poste FIFA !	P.31
	Après leur victoire 1-0 face à la Namibie : Les aigles affrontent demain les Namibiens à Windhoek	P.31



Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



Transition au Mali : Bah N'Daw solidaire du CNSP et contre le Peuple

La clé de répartition des 121 membres du futur Conseil National de la Transition (CNT) a été dévoilée par un décret signé de la main du Président Bah N'Daw. Sitôt rendue publique, cette clé de répartition a provoqué un véritable tollé tant au sein du Mouvement du 05 Juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) que de la classe politique malienne. Tous ont dénoncé une décision inique, sans consultation préalable et consacrant la mainmise totale de la junte militaire sur l'appareil législatif de la Transition. C'est pourquoi, unanimement, tous ont décidé de boycotter le CNT tel qu'annoncé par le Vice-Président Assimi Goïta, véritable initiateur de la clé de répartition. Depuis le début de la Transition, la junte a, par ses actes, montré sa détermination à accaparer tout le pouvoir et ignorer le M5-RFP, la classe politique et la so-

ciété civile. Si jusque-là ceux-ci se sont accommodés des différentes décisions comme la désignation du Président, du Vice-Président, du Premier ministre et du Gouvernement de la Transition, la clé de répartition des membres du CNT apparaît comme la provocation de trop. A moins d'une reculade d'Assimi Goïta, nous allons assurément vers un blocage de la Transition.

Rien ne va plus entre la junte militaire au pouvoir au Mali et la classe politique. En effet, pour la première fois depuis le coup d'État du 18 août 2020 et la démission d'Ibrahim Boubacar Kéita (IBK), la classe politique malienne et le M5-RFP s'accordent pour dénoncer les actes et décisions antidémocratiques, antirépublicaines et « antinationales » de la junte militaire. De la désignation du Président de la Transition à la mise en place du Gouvernement

en passant par la nomination du Premier ministre, Assimi Goïta et ses hommes ont totalement ignoré la classe politique malienne et particulièrement le M5-RFP qui a été à la base du départ d'IBK. Ne voulant pas envenimer davantage le climat social, les partis politiques et le M5-RFP ont gardé un profil bas sans dénoncer la façon désinvolte et exclusive de certaines prises de décision de la junte. Cependant la publication de la clé de répartition des futurs membres du Conseil National de la Transition, organe législatif censé représenter le Peuple malien dans son entièreté et sa diversité, a suscité une vive réaction de réprobation unanime.

Dénotent de la profondeur de la crise, les prises de positions de deux acteurs politiques plutôt prompts à retourner leurs vestes pour aller au secours du pouvoir ou à tout le moins à faire le grand écart : Housseini Amion Guindo et Aliou Boubacar Diallo. La dénonciation du décret signé par le Président Bah N'Daw est rapidement venue de Housseini Amion Guindo, Président du Parti CODEM réunis au sein de différents groupes, les plus grands partis du Mali ont également exprimé leur ferme volonté de ne pas participer au CNT. Le Président Bah N'Daw, qui aurait dû jouer à l'apaisement et

concilier les différentes parties, a plutôt jeté de l'huile sur le feu. En déclarant : « **Je suis le président d'une transition. J'essaie de me mettre au-dessus de la mêlée. Je ne suis pas un homme politique. J'ai été commis pour une mission de 18 mois. Le chrono est déjà en marche. J'ai signé un décret et je m'en tiens à l'esprit de ce décret** », Bah N'Daw a montré ses limites en tant que Président de la République, celui qui doit rassembler le Peuple malien.

Lorsqu'on est Président même de transition, on fait de la politique. A moins que l'expression « homme politique » ne soit pour Bah N'Daw synonyme de « méprisable ». Le tollé général de ces derniers jours, loin d'être de « la mêlée » est un avertissement pour la junte militaire pour lui dire qu'elle ne peut pas tout se permettre. La Transition en cours ne se fera pas sans la classe politique, sans les autres Maliens et la junte a besoin de tous pour réussir à remettre le Mali sur les rails. La clé de répartition des membres devant constituer le CNT est profondément injuste et demande une relecture après consultation de toutes les parties intéressées. Avec tout le respect qu'on leur doit, Bah N'Daw et Assimi Goïta ne connaissent rien de la politique. C'est pourquoi ils ont besoin des femmes et des hommes qui en ont fait leur travail et dont certains sont en place depuis 1991 et n'ont jamais vendu leur âme. Bah N'Daw et Assimi Goïta doivent comprendre qu'ils ne sont pas dans un camp militaire où les ordres ne sont pas discutés.

Voilà pourquoi les propositions d'Aliou Diallo,



Président d'honneur de l'ADP-Maliba, concernant la clé de répartition peuvent être discutées et améliorées au besoin si on met de côté sa fixation sur des résultats électoraux qui n'ont de sens que pour lui seul au Mali. Sans nul doute d'autres propositions seront faites au cours des prochains jours suite aux différentes concertations de la classe politique. Certes certains politiques se sont largement discrédités par des comportements et des actes préjudiciables à leur moralité. Cependant il est encore des femmes et des hommes valables qui peuvent apporter les éclairages nécessaires à la bonne conduite de la Transition. Bah N'Daw et Assimi Goïta ne doivent jamais perdre de vue que ceux qu'ils veulent aujourd'hui exclure de la Transition sont les

futurs protagonistes des prochaines élections législative et présidentielle. Aucune loi ne l'interdit, à moins qu'une ne soit initiée par le CNT pour écarter tous ceux qui font de la politique depuis Mars 1991. Ce qui est inenvisageable en l'état actuel de la démocratie malienne.

Le Mali est divisé et en proie à une crise profonde. Le rôle de la Transition n'est pas de rajouter à la déliquescence environnante mais bien de rapprocher les Maliennes et les Maliens. C'est dans cet esprit que nos compatriotes ont favorablement accueilli l'intrusion des militaires dans la vie politique. C'est dans ce même esprit que la désignation de Bah N'Daw a été saluée par plus d'un. Mais le Président de la Transition a définitivement choisi son camp, celui d'Assimi Goïta qui l'a nommé. En déclarant : « J'ai signé un décret et je m'en tiens à l'esprit de ce décret », Bah N'Daw exclut toute possibilité d'amendement et a définitivement choisi le camp d'Assimi Goïta au détriment de celui du Peuple. Ce n'est pas ainsi qu'il réussira la Transition. La confiance placée en lui impose un minimum d'égard pour les Maliens, particulièrement de la classe politique qui n'est pas l'ennemie de la Transition. Il n'y aura pas de Conseil National de la Transition si la classe politique maintient sa décision de ne pas y participer. Les conditions de la bonne organisation des élections de 2022 dépendront de la réussite de la Transition. Et la Transition ne réussira pas si elle se base sur l'exclusion.

■ Diala Thiény Konaté



Abdoul Momini Bokoum

se sent affreusement mal avec Mon Président, Mon soldat de la démocratie je suis passé vous rendre mon dernier hommage. Pour la moto et l'ordinateur , an yafalama...



Lorsque l'on vit un deuil, les mots font souvent défaut pour décrire ce que l'on ressent. On peut se sentir isolé, submergé par ses émotions et surtout bien seul avec sa douleur, ce que j'ai ressenti quand le coup de fil de mon confrère Guinéen Mohamed Monèmoundomma Bangoura me réveilla à 6h 10mn du 10 novembre 2020 pour en savoir "..... Bokoum, il me semble que ton Président ATT est décédé..." S'opposer à la mort c'est s'opposer aux lois de la nature donc nous acceptons avec humilité et sagesse la volonté de notre Tout puissant Allah. Papa Amadou , je vous souhaite le repos éternel et que la terre malienne que tu as tant servi avec dévouement et loyalement, te soit légère. À Dieu...

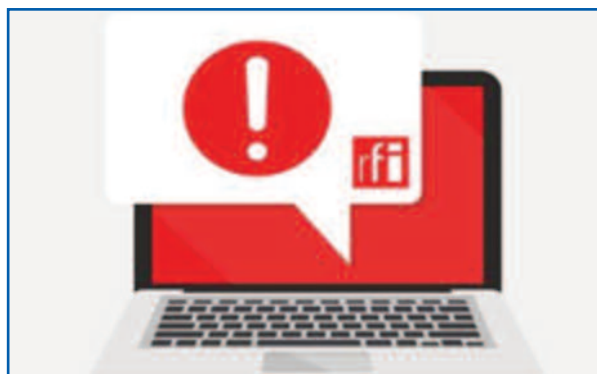


RFI Afrique

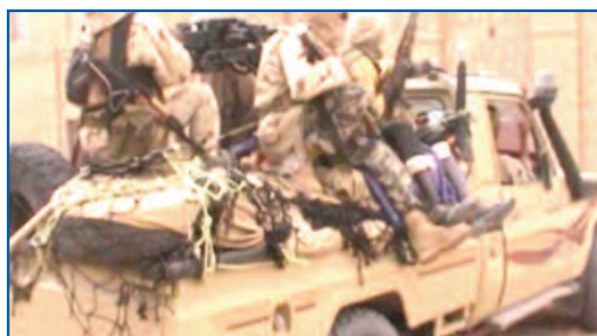
Augustin Senghor, patron de la Fédération sénégalaise de football (FSF), a déposé sa candidature pour l'élection du président de la Confédération africaine de football (CAF) qui aura lieu le 12 mars 2021 à Rabat. Il a répondu aux questions de RFI ce lundi 16 novembre.



Un problème technique a entraîné la publication par erreur de nombreuses nécrologies sur notre site, ce lundi 16 novembre. Nos équipes techniques sont mobilisées pour rectifier ce bug majeur et en déterminer la cause et les responsabilités.



Le chef d'un groupe jihadiste et quatorze autres combattants étaient jugés vendredi 13 novembre pour des opérations menées dans le sud du pays, à la frontière ivoirienne et burkinabè. Souleymane Keita, arrêté en 2016, et deux autres accusés présents à l'audience ont été condamnés à mort, alors que les douze autres, absents à l'audience, ont été condamnés à la peine capitale par contumace.



RFI

Emmanuel Macron a félicité Alassane Ouattara pour sa réélection à la tête de la Côte d'Ivoire le 31 octobre dernier, à l'issue d'un scrutin fortement contesté et qui a entraîné des violences à travers le pays. Le chef de l'État français a envoyé cette semaine un courrier officiel à son homologue, dans lequel il appelle au dialogue dans le pays.



Jeune Afrique

Douala International Terminal (DIT), la filiale des deux logisticiens qui gèrent le terminal à conteneurs de Douala, vient d'obtenir gain de cause auprès du tribunal arbitral de Paris.



Média A

Cortège funèbre ATT : un avant-gout à l'honneur du soldat de la paix

En plus des 3 jours de deuil national, décrétés sur toute l'étendue du territoire national, un cortège funèbre a été organisé ce lundi 16 novembre, à l'honneur du défunt, le général Amadou Toumani Touré, ancien président de la République du Mali. L'itinéraire est allé de l'Institut Marchoux, en passant par le monument de l'Indépendance jusqu'au monument de l'Hippopotame pour revenir à la chapelle ardente du Génie Militaire. Des témoignages sur l'œuvre et les qualités de l'homme ont marqué l'éclat de la cérémonie. Rendez-vous le mardi 17 novembre 2020 pour les funérailles nationales.



Awa Sylla

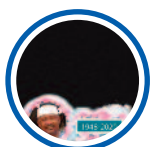
Chacun de nous doit savoir qu'on se couchera à jamais un jour. Alors soyons juste humain comme le papa national.

Il a été humble

Il a été patriote

Il a été juste africain.

Qu'Allah t'accueille au paradis papa ATT.



Radio Guintan

Seydou Oumar Traoré placé sous mandat de dépôt. Notre confrère Seydou Oumar Traoré vient d'être placé sous mandat de dépôt au tribunal de la Commune 3.

Nous espérons qu'il retrouvera bientôt l'air libre et son micro.



Etienne Fakaba Sissoko

Covid-19 : Moderna annonce que son candidat-vaccin est efficace à 94,5 %

Par Nathaniel Herzberg, Chloé Hecketsweiler et Chloé Aeberhardt

Les essais se poursuivront jusqu'à ce que 151 volontaires aient contracté la maladie, et il conviendra d'observer l'évolution de la protection dans les mois qui viennent.

Et de trois. Après le géant pharmaceutique américain Pfizer et son partenaire allemand BioNTech, et l'institut de recherche russe Gamaleya la semaine dernière, c'est au tour de la biotech américaine Moderna de publier lundi 16 novembre des résultats intermédiaires sur l'efficacité de son candidat-vaccin, qui s'administre en deux injections. Alors que Pfizer se prévalait d'un score impressionnant de 90 % (son concurrent russe, de 92 %), Moderna revendique un pourcentage plus élevé encore : 94,5 %.

Ce résultat a été obtenu au cours des essais de phase 3, la dernière étape de tests cliniques avant la mise sur le marché. Cette étude, qui vise à mesurer l'efficacité et la sécurité du vaccin, a été réalisée sur plus de 30 000 participants aux Etats-Unis, dont 42 % font partie de populations à risques (personnes âgées de plus de 65 ans ou présentant un facteur de risque). La moitié des 30 000 volontaires a reçu deux doses de vaccin (la deuxième dose a été administrée 28 jours après la première), l'autre des doses de placebo, sans que ni les uns ni les autres ne sachent à quel « bras » de l'expérience ils appartenaient.

« LES QUELQUES PERSONNES VACCINÉES QUI TOMBERONT MALGRÉ TOUT MALADE N'AURONT PAS DE MALADIE GRAVE »

Dans le communiqué de presse publié ce lundi à 13 heures, l'entreprise explique que 95 volontaires ont contracté le Covid-19 au moins



deux semaines après l'injection de la seconde dose : 90 font partie du groupe ayant reçu le placebo, 5 du groupe vacciné. La totalité des cas sévères (11 personnes) ont été observés dans le groupe témoin. « C'est un des aspects les plus importants de l'essai : cela montre que notre vaccin permet, la plupart du temps, de ne pas être malade du tout, et que les quelques personnes vaccinées qui tomberont malgré tout malade n'auront pas de maladie grave », souligne Stéphane Bancel, le PDG de Moderna, dans une interview au Monde. « Or si l'économie tourne aujourd'hui au ralenti, c'est précisément pour faire face à l'afflux de cas graves aux urgences et en soins intensifs », ajoute-t-il.

Ces résultats seront sans doute amenés à évoluer avec l'avancée des essais, qui se poursuivront jusqu'à ce que 151 volontaires aient contracté la maladie. « Compte tenu de la vitesse à laquelle cela va, cet objectif devrait être atteint d'ici huit à dix jours », estime Stéphane Bancel. Il conviendra aussi d'observer comment la protection évolue dans les mois qui viennent, l'immunité ayant tendance à diminuer avec le temps.

Le Monde - Covid-19 : Moderna annonce que son candidat-vaccin est efficace à 94,5 %

Les essais se poursuivront jusqu'à ce que 151 volontaires aient contracté la maladie, et il conviendra d'observer l'évolution de la protection dans les mois qui viennent.



YERI Bocoum

#YBC/YB

Chères Amies, Chers Amis et Sympathisants,
Je me suis rendu à Accra, au Ghana, pour remercier pour son précieux soutien, le peuple ghanéen dans son ensemble.

J'ai également rencontré la communauté malienne à qui j'ai exprimé toute ma gratitude pour ses prières et son soutien.

J'ai enfin eu l'honneur d'être reçu par le Président en exercice de la CEDEAO, le Président NANA AKUFO ADDO, à qui j'ai exprimé toute ma reconnaissance pour les actions multiformes menées pour ma libération.

Je lui ai présenté également mes condoléances attristées suite au rappel à Dieu du Président Jerry John Rawlings.

Paix à son âme !

AWA SYLLA



Le chef d'un groupe jihadiste et quatorze autres combattants étaient jugés vendredi 13 novembre pour des opérations menées dans le sud du pays, à la frontière ivoirienne et burkinabè. Souleymane Keita, arrêté en 2016, et deux autres accusés présents à l'audience ont été condamnés à mort, alors que les douze autres, absents à l'audience, ont été condamnés à la peine capitale par contumace.



Gouvernement du Mali

Actualité de la Primature du Mali | #audience M. Abdallah Boureima. Président de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine UEMOA a été reçu en audience ce mercredi 12 novembre 2020 par le Premier ministre M. Moctar ouane. Présent à Bamako dans le cadre de la signature de deux importants accords entre l'Organisation sous régionale et le Mali à travers le ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, le Président



Abdallah Boureima qui avait à ses côtés le Commissaire à l'Agriculture, aux Ressources en Eau et à l'Environnement, M. Gbian Jonas, celui chargé du Service administratif et financier M. Barcola Georges, ainsi que le Représentant Résident M. Mamadou Moustapha Barro, s'est réjoui d'avoir pu profiter de l'opportunité ainsi offerte pour venir saluer et féliciter un éminent membre de la famille UEMOA. Moctar Ouane qui vient en effet de passer 6 longues années au sein de la Commission en qualité de Délégué général à la Paix et à la Sécurité, est toujours considéré à juste titre par ses anciens collègues comme un des leurs. Selon M. Abdallah Boureima, il était de son devoir, au moment où le Mali est confronté au triple défi sécuritaire, sanitaire et économique de venir apporter ses encouragements et ses vœux de réussite au Premier ministre consensuel qu'est Moctar Ouane. Un homme, à ses yeux, pétri de qualités, humaines et professionnelles. Riche d'une carrière nationale et internationale exceptionnelle, le diplomate malien a su se mettre au service de son pays et de l'Afrique pour aider à relever le défi du développement.

De nombreux défis l'attendent certes, lui et l'équipe gouvernementale qu'il conduit, tous plus urgents les uns que les autres. Surtout qu'à la fin de la transition, il leur sera demandé de présenter un bilan. Mais pour le Président de la Commission, il n'y a pas de doute que ce bilan sera positif, grâce à la clairvoyance du peuple malien qui a su consentir de gros sacrifices pour juguler la crise socio-politique qui risquait de plomber les efforts de sortie de crise.

La Commission pour sa part, a assuré son Président, jouera toute sa partition pour aider le Mali et les autres pays de l'Union à surmonter cette période de crise multiforme.

En retour, le Premier ministre très ému, a dit toute la fierté qui était la sienne, d'avoir servi la Commission à un tel niveau, avec des femmes et des hommes de devoir qu'il a naturellement salués et remerciés.

Il faut rappeler que dans la matinée, le Président de la Commission avait signé avec le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, un accord pour la rétrocession au Mali de l'Abattoir de Sabalibougou, rénové après un investissement de 300 millions de FCFA. Autre document signé par le Président de la Commission, cette fois avec le Directeur général de l'Office du Niger, le contrat de bail emphytéotique de 50 ans portant sur 11 288 ha dont 500 déjà aménagés dans les périmètres de Kandiourou et Touraba pour un coût total de 16,5 milliards de FCFA. Le plus gros investissement de la Commission dans les pays de l'espace communautaire.

CCRP



Ibou SY

#L'une des derrières images du président ATT prêt à s'envoler pour la Turquie. Il marchait difficilement s'appuyant de temps à autre le mûr du couloir.



L'ESSOR

«Je suis le président d'une transition. J'essaie de me mettre au-dessus de la mêlée. Je ne suis pas un homme politique. J'ai été commis pour une mission de 18 mois. Le chrono est déjà en marche. J'ai signé un décret et je m'en tiens à l'esprit de ce décret».



Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Bah N'Daw à propos de la clé de répartition du CNT : « J'ai signé un décret et je m'en tiens à l'esprit de ce décret »



J'estime que ce sont des questions d'ordre intérieur. Je suis le président d'une transition. J'essaie de me mettre au-dessus de la mêlée. Je ne suis pas un homme politique. J'ai été commis pour une mission de 18 mois. Le chrono est déjà en marche. J'ai signé un décret et je m'en tiens à l'esprit de ce décret». Le président de la Transition répondait ainsi à une question relative au rejet par certains partis politiques de la clé de répartition et des modalités de désignation des membres du Conseil national de Transition (CNT).

Bah N'Daw intervenait lors d'un point de presse qu'il a co-animé hier avec le président de la République de Guinée-Bissau, le général Umaro Sissoco Embaló. C'était à l'aéroport international Osvaldo Vieira de Bissau, juste après le cérémonial d'accueil qui a été solennel, cordial et fraternel.

À 11 heures 50 mn, l'avion transportant le président de la Transition Bah N'Daw s'est posé sur le tarmac de l'aéroport de Bissau. Fanfare, garde d'honneur, drapeaux des deux pays au vent, batteurs de tam-tam et troupe de danse traditionnelle... Le dispositif était complet lorsque le président Embaló accueillait son homologue malien au bas de la passerelle.

Devant l'hôtel du président N'Daw, en face de l'Assemblée nationale populaire de Guinée-Bissau, s'était massée une foule nombreuse arborant les couleurs nationales : Vert, Or et Rouge, pour souhaiter la bienvenue au président et à sa délégation.

Cette forte mobilisation autour de la visite officielle de travail et d'amitié de 48 heures du chef de l'État malien est à la hauteur de l'intérêt et de l'attachement du président bissau-guinéen au Mali.

«Personnellement, j'ai un lien qui est très profond avec le Mali. Je reçois aujourd'hui un très grand hôte. La Guinée-Bissau a un lien historique avec la République du Mali», avait déclaré Umaro Sissoco Embaló, en introduisant le point de presse. «J'étais là quand il a été installé dans ses fonctions de chef de l'État. Nous nous sommes, tous, mobilisés pour accueillir le peuple frère du Mali», a-t-il ajouté, faisant allusion au soutien inconditionnel qu'il a apporté au Mali pour une sortie rapide de la crise et un allègement des sanctions de la Cedeao.

En guise de reconnaissance à l'endroit de son homologue bissau-gui-

Alerte à Bamako : Les Bandits changent de méthode...



En commune 1 du district de Bamako précisément à djelibougou la rue croix rouge derrière l'agence de l'énergie du Mali, deux bandits se sont garés devant une maison sur une moto Djakarta.

L'un s'est introduit dans la maison pendant que la dame de la maison était dans sa chambre, l'homme se présente à cette dernière avec un faux nom comme étant l'ami du chef de famille qui travaille dans une mine à l'intérieur du Pays....

L'aide-ménagère installe l'homme dans le salon, le temps d'appeler la dame, l'homme prend 1 téléphone portable dans le salon et sort précipitamment de la maison pendant que le second sur la moto l'attendait avec le moteur de la moto qui tournait encore.

Selon un jeune de la rue qui affirme qu'en allant ils lui ont demandé le nom du chef de famille d'une autre maison dans la rue.

Citoyens laissez des consignes fermes dans vos familles car les bandits changent de système pour déposséder les familles de leur bien.

Soyez sur le qui-vive à tout moment même dans la circulation ne mettez jamais vos sacs, sachets et autres dans la voiture même si vous êtes entrain de conduire à plus forte raison la voiture garée...utilisez vos coffres et prenez le temps de verrouiller les portières même étant en conduite car lors des arrêts aux feux tricolores vous êtes de potentielles victimes, ils s'approchent de vous ouvrent la voiture et vous pointent soit une arme à feu soit un couteau pour vous braquer...

Sur les motos les bandits simulent également des accidents avec vous uniquement pour s'accaparer de votre sac...

Vigilance à tous et à toutes

Ibrahima Ben

néen, le président Bah N'Daw déposera tôt, ce lundi matin, une gerbe de fleurs au Mausolée d'Amilcar Cabral d'Amura. Quelques heures plus tard, il participera à la célébration de la Journée des forces armées de Guinée-Bissau.

Après un entretien en tête-à-tête avec Umaro Sissoco Embaló, le président Bah N'Daw rencontrera, dans l'après-midi, la communauté malienne vivant en Guinée-Bissau.

C. M. T.

Source : L'Essor - Mali

Tiébilé Dramé, président du PARENA : « Cette transition doit être dédiée aux réformes politiques et institutionnelles »



La transition est une période particulière. Il est important que pendant cette transition, un certain nombre de mesures puisse être pris de façon consensuelle, j'allais dire cocher dans le marbre des réformes pour qu'on avance, les questions de lutte contre l'impunité, les questions de valorisation du mérite, les questions de sanction, les questions de plafonnement de dépense de campagne, la limitation des dépenses de campagne, de la sanction nécessaire contre la corruption. Des mesures sont à prendre pour que l'argent public ne soit pas dilapidé et pour protéger les ressources publiques. Je crois que cette transition est bien le moment. Cette transition doit être dédiée aux réformes politiques et institutionnelles. Si la révision constitutionnelle intervient tard, il y a un risque que l'organe unique de gestion des élections ne puisse pas être mis en place avec ses démembrements sur l'ensemble du territoire et dans la diaspora afin qu'on aille vers les élections protégées contre la fraude électorale. Il va falloir très vite qu'un dialogue s'instaure au sein de la classe politique. C'est une bonne idée, cette affaire de mise en place de plateforme ou de forum des partis politiques et qui serait même un jalon de conseil national du dialogue politique, c'est indispensable dans un pays comme le Mali.

Source : Le Républicain- Mali

Tiébilé Dramé, président du PARENA : « Cette transition doit être dédiée aux réformes politiques et institutionnelles »

L'Association des producteurs de pétrole africains (APPO) a désormais son siège permanent à Brazzaville, où elle vient d'appeler ses pays membres à l'élaboration d'une stratégie commune de financement dans la technologie et l'infrastructure d'énergie. Ceci après avoir constaté une baisse des investissements étrangers.

Selon le secrétariat général de l'Association des producteurs de pétrole africains, de plus en plus de découvertes de pétrole et de gaz sont faites en Afrique. Cependant, les pays n'ont pas in-

Abdoulaye BALDE au Sénégal : « Si nous sommes respectés, nous serons toujours à la table du partage... »



La formation du nouveau gouvernement n'a pas fait que des heureux. A Ziguinchor, ce sont les militants du maire qui montent au créneau pour déplorer l'absence de leur mentor dans la nouvelle équipe. Cependant, répondra Abdoulaye BALDE, son « compagnonnage avec le président Macky SALL n'est pas pour des portefeuilles ministériels mais pour travailler pour le Sénégal ». Et à en croire l'ancien ministre, repris par Source A, ses partisans doivent lui faire confiance et le reste va suivre. « J'ai eu à rencontrer Macky SALL, nous avons échangé longuement. Je suis un homme d'Etat, je ne peux pas tout vous dire. Mais sachez que j'ai la pleine confiance du président Macky SALL. Ce matin, je lui ai adressé un message pour l'informer de la tenue de cette manifestation et tout à l'heure, je lui ai envoyé les images de cette mobilisation. Ayez confiance en moi, tout ira bien », a dit BALDE à ses militants. « Les choses vont se mettre en branle pour le développement de notre ville, pour le développement de notre région. Il faut que nous soyons respectés, parce que si nous sommes respectés, nous serons toujours à la table du partage, à la table des responsabilités », a-t-il ajouté lors de l'assemblée générale de la section communale de l'Union des centristes du Sénégal (UCS).

dividuellement ce qu'il faut pour exploiter ces ressources. Le Dr Omar Farouk Ibrahim, secrétaire général de l'APPO, appelle donc à une action commune.

« Le temps est venu pour nous d'élaborer une stratégie afin de tirer le meilleur profit possible de nos ressources. Mais nous ne pouvons pas le faire en tant que pays individuels. En tant que pays individuels, nous n'avons pas les moyens financiers nécessaires. Nous n'avons pas la technologie. L'infrastructure est presque inexistante. Mais si nous mettons nos ressources en commun, nous pouvons surmonter les difficultés. Même les pays encore plus développés ont jugé nécessaire de collaborer pour atteindre des objectifs économiques », a déclaré le Dr Farouk Ibrahim.

L'APPO compte dix-huit États membres. Son conseil d'administration vient d'approuver la création de la société africaine d'investissement en énergie qui a pour mission de financer le développement des infrastructures du secteur des hydrocarbures sur le continent qui représente 13% de réserves mondiales.

Source : RFI

Ménaka : La mort du colonel déserteur Bamoussa Diarra confirmée par plusieurs sources

Cela ne fait donc plus l'ombre d'aucun doute, le Colonel Bamoussa Diarra, un chef militaire du JNIM a bien été abattu, le 10 novembre dernier, dans la zone de Ménaka par une frappe aérienne de l'armée française. Cette information a d'abord été confirmée par l'un de ses fils vivant en Algérie affirmant que son père et son frère Hamza ont trouvé la mort au cours de ce raid survenu à 7 km à l'est de Tadamakat, dans le cercle de Tidarmene, à 140 km de Ménaka.

Cette frappe aérienne de Barkhane, rappelons-le avait occasionné la mort de trois personnes qui étaient à bord d'un véhicule pick-up. La nouvelle a également été confirmée deux jours plus tard par la ministre française des Armées, Florence Parly.

Rappelons que le Colonel Bamoussa Diarra était impliqué dans de nombreuses attaques meurtrières contre l'armée malienne notamment dans le centre du pays. Sa perte va sûrement entraîné une désorganisation dans les rangs internes du JNIM. Il servait surtout de facilitateur entre Iyad Ag Ghali et Amadou Koufa. Pour certains observateurs, sa mort va se répercuter aussi au sein de la Katiba Macina qui risque d'être incontrôlé et pourrait poser des actes qui lui seront fatales. Signalons que beaucoup d'otages locaux en particuliers aux mains de cette katiba avaient été libérés parfois sans condition par l'intermédiaire du Colonel Bamoussa Diarra. Sa mort relance aussi le débat sur la nécessité du dialogue avec les radicaux prônés par une grande partie de l'opinion publique nationale pour mettre fin aux violences. Des sources affirment que Bamoussa Diarra avait surtout été mis en mission par le JNIM pour



Col. Bamoussa Diarra.

coordonner les affrontements contre l'EIGS de Nampala à Tinzawatène, en passant par la frontière nigérienne. Alors que l'on sait que la France est hostile à toute idée d'ouvrir le dialogue avec les radicaux puisque cela risque d'écarter sa mission militaire au Sahel qui dure depuis sept ans avec des résultats très mitigés. Cependant, la mort du Colonel Bamoussa Diarra est loin de signifier la fin du JNIM puisqu'il y a encore d'autres leaders qui pourraient facilement prendre sa succession et mener d'autres hostilités. Avant de se radicaliser, Bamoussa a d'abord fait ses armes dans les rebellions de 90 et 2000. Il a déjà à ses deux défections des rangs de l'armée.

Source : Kibaru

Guinée : Des individus tuent plus de 200 bœufs et brûlent 30 cases appartenant à un éleveur à Kankan

Dans la localité de Kounban relevant de la préfecture de Kankan, Elhadj Saidou Diallo vient de perdre le fruit de plusieurs années de dur labeur. Des individus se sont attaqués à son bétail tuant plus de 200 bœufs avant d'incendier des cases.

Encore sous le choc, la victime, invitée vendredi dans les Grandes Gueules, a raconté sa mésaventure. VisionGuinee vous propose un extrait de sa version des faits. "Ce sont des parents résidant à Kankan qui m'ont dit que c'est un endroit vraiment idéal pour l'élevage. C'est pourquoi, j'ai amené mes animaux là-bas. Mais avant d'y aller, nous avons dû négocier, notamment avec les autochtones. Ils nous ont fait savoir qu'on peut s'installer sans aucun problème. La seule condition qu'ils m'ont posée, c'était d'envoyer de la cola. Après avoir fait cela, ils nous ont autorisés de s'installer. Bizarrement, peu de temps après, un autre groupe est venu nous demander qui a autorisé notre installation sur les lieux. Nous avons répondu que ce sont les autochtones, ils nous ont dit que cet endroit leur appartient. Nous avons fait appel à ceux qui nous ont donné l'autorisation. Au terme d'une rencontre entre eux, il a été proposé de donner quelque chose aux éléments du second groupe pour les calmer. Nous l'avons fait. Ils nous ont rassurés que tout est

rentré dans l'ordre et qu'on n'a plus rien à craindre.

Tout allait bien jusqu'à la veille de l'élection présidentielle. Ceux qui sont sur le site m'ont appelé pour me dire qu'il y a un groupe qui est venu leur dire de quitter, sinon qu'ils vont s'en prendre au bétail (...). Par la suite, on nous a dit d'aller voir le préfet de Kankan. Ce dernier a ordonné au sous-préfet de nous dire de quitter le lieu. Nous leur avons dit vu que nous sommes en saison pluvieuse et qu'il y a des champs de maïs, on ne peut pas déplacer les animaux. Nous leur avons demandé de nous un délai jusqu'au début de la saison sèche. Ils ont dit qu'ils sont d'accord et qu'après l'élection, on va en parler. Le sous-préfet était au courant de cette affaire. Le Sotikémo aussi était au courant. Le responsable de la jeunesse aussi. Même certaines autorités de Kankan étaient au courant. C'est ce lundi qu'on m'a appelé pour me dire qu'il y a des gens qui se sont regroupés et qui ont prévu de nous attaquer le jeudi. Nous sommes allés voir les autochtones qui nous ont fait savoir que l'ordre vient d'en haut et qu'ils ne peuvent pas nous protéger. Ils nous ont conseillés de quitter. Quand mes hommes sont allés d'aller voir les autorités préfectorales, ces dernières ont dit qu'ils ont appelé le ministre Bouréma Condé qui leur a fait savoir qu'il a d'autres problèmes à gérer à Conakry (...). D'après nos calculs, nous avons trouvé qu'ils ont tué 207 bœufs, emporté 156 chèvres et 90 poulets, brûlé 30 cases".

Par Salimatou, BALDE, pour VisionGuinee.Info



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Informations sur le numéro vert 80 00 22 22 de l'OCLEI

L'OCLEI a mis en place le **Numéro vert 80 00 22 22** le 9 décembre 2019. L'appel est gratuit.

Le Numéro vert permet aux citoyens de dénoncer des faits d'enrichissement illicite dont ils ont connaissance. Il est géré par l'Unité des Plaintes et des Dénonciations. Du 9 décembre 2019 au 30 septembre 2020, il a reçu 520 appels. Sur ce total, il n'y a eu que 6 dénonciations concernant l'enrichissement illicite, soit 1%. Le présent message est diffusé pour permettre aux citoyens de mieux identifier les cas d'enrichissement illicite, les personnes et les biens pouvant être dénoncés sur le Numéro vert 80 00 22 22 de l'OCLEI.

- **Qu'est-ce que l'enrichissement illicite ?**

L'enrichissement illicite est le fait pour un agent public d'avoir des biens ou un train de vie qui dépassent ses revenus légitimes.

- **Qui est agent public ?**

Par « agent public », il faut entendre fonctionnaire civil ou militaire, élu, contractuel de l'Etat ou des communes, conseils de cercle, conseils régionaux.

- **Quelles sont les personnes qui peuvent être dénoncées à l'OCLEI ?**

Tout agent ou employé de l'Etat, des communes, conseils de cercle, conseils régionaux, des entreprises d'Etat et des établissements publics, des associations reconnues d'utilité publique, des projets et programmes de l'Etat.

Toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

- **Quels sont les biens susceptibles d'être dénoncés ?**

Les maisons, les immeubles commerciaux, les champs, les fermes, les parcelles non bâties, les comptes bancaires, les valeurs en bourse, les actions dans les sociétés, les assurances-vie, les bijoux de valeur, les véhicules à moteur, les fonds de commerce, le cheptel.

Pour plus d'informations, appelez le Numéro vert 80 00 22 22 ou écrivez à info@oclei.ml

Merci pour votre soutien à la lutte contre l'enrichissement illicite.

Bamako, le 13 octobre 2020.

Rentrée Solennelle 2020-2021 : L'UCAO UUBa au cœur des innovations technologiques

La cérémonie de la rentrée solennelle 2020-2021, couplée au lancement de la plateforme E-learning s'est tenue, le lundi 16 novembre 2020, elle était placée sous la présidence de son éminence, Cardinal, Jean Zerbo.

Pour père Clément Lonah, président de l'UCAO-UUBa, l'année académique 2019-2020 a été difficile sur le plan académique à cause de la pandémie de la Covid-19, qui a entraîné la fermeture des écoles de mars à septembre 2020. « Mais comme le dit, (à quelque chose malheur est bon) : cette difficulté nous a réveillé à nous ouvrant aux nouvelles manières de transmettre le savoir, c'est-à-dire, travers le numérique par les cours en ligne. En cela, notre université s'en est bien tirée puisque nous sommes la seule université à avoir bouclé le programme académique au 31 juillet 2020 et puis à commencer une nouvelle année académique régulière dès le 1er octobre 2020 », a-t-il dit.

Mieux, a-t-il dit, « ce succès nous a poussé à investir davantage dans le numérique pour que désormais dans notre université, les cours soient donnés en présentiel et en ligne, ainsi aucune pandémie ne pourra plus perturber notre année académique. Nous avons désormais notre propre plateforme E-learning dans laquelle vous êtes tous inscrits, nous avons amélioré notre site web pour avoir toutes les informations utiles au sujet de notre université. Nous en train de nous abonner à la bibliothèque numérique de CAIRN (Paris, France) pour faciliter la recherche à travers le livre et nous avons aussi construit une nouvelle bibliothèque à l'UCAO Samaya que nous sommes en train de meubler. C'est une bibliothèque physique et numérique qui est en préparation pour nous tous. Vous comprenez aisément pourquoi notre thème d'année académique 2020-2021 est ainsi formulé : osons l'innovation numérique à l'UUBa face aux défis actuels du savoir et de

l'humain. Désormais, le numérique est notre arme de combat dans la conquête du savoir. Munis de ce numérique, nous entrons aussi dans un nouveau plan stratégique 2020-2025 à l'UCAO, un symposium va le préparer à date qui nous sera communiquée au moment favorable », a-t-il martelé.

Le ministre des affaires religieuses et du culte, Dr Mahamdou Koné s'est fier d'être un pur produit de l'université catholique de l'Afrique de l'ouest, UUBa. Pour lui, les produits de l'UCAO sont de belle facture. Pour tenir haut le flambeau, il a invité la jeune génération à se mettre travail.

En outre le représentant du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Dr Mamadou Koumaré dira qu'il fait partie des professeurs qui ont mis cette université sur fond baptismal. Aussi, a-t-il dit, l'introduction du numérique dans le système éducatif est plus qu'une nécessité. Il s'est dit très fier de voir cette université s'inscrire dans cette dynamique pour offrir un enseignement de qualité aux futurs cadres du pays. De nos jours, l'enseignant n'est plus le seul détenteur du savoir. C'est pour vous dire que l'enseignement en ligne est incontournable dans ce monde en perpétuelle mutation. L'UCAO est en train de montrer la voie aux autres universités de notre pays.

Orientation du thème de l'année universitaire

Aux dires de Dr Sœur Thérèse Samaké, directrice académique et pédagogique, a fait un exposé sur l'orientation du thème de l'année universitaire et les objectifs de la plateforme. En célébrant de cette année la 15ème édition de sa rentrée solennelle, l'UCAO-UUBa, on peut, sans hésitation, l'affirmer, écrit ainsi en lettres

d'or une page de son histoire.

Après 14 années d'expérience, il est évident que beaucoup d'eau a coulé sous le pont et que des nouveaux projets, une nouvelle vision, s'offrent à nous. « En nous appuyant sur les leçons de notre passé récent, nous pouvons sans aucun complexe dire que la nouveauté en cette 15ème année de notre existence se résume ceci : l'audace du numérique pour le projet. Osons l'innovation numérique à l'UUBa face aux défis actuels du savoir et de l'humain, tel est le fil conducteur de notre nouvelle année 2020-2021. L'année universitaire 2019-2020 aura indéniablement changé notre rapport avec notre espace ambiant, avec une logique d'hybridation en télétravail et en présentiel de classe ou de bureaux. Certaines universités ont décidé d'arrêter complétement les cours et de fermer les portes, quelques (unes, parmi lesquelles la nôtre, ont décidé de s'adapter aux réalités mouvantes du monde, en instituant le télétravail. D'où le sentiment le sentiment d'urgence de mettre en place une plateforme numérique. L'enjeu est aujourd'hui de réussir à coordonner nos équipes en présentiel et à distance par un management d'adapté. Auparavant cette situation ne concernait que quelques privilégiés et pionniers, mais aujourd'hui, c'est l'affaire de nous tous. C'est un immense défi, surtout pour les universités de pays en pleine mutation sur les plans, comme le nôtre », a-t-elle dit.

Des défis énormes à relever

Forcer est de constater aujourd'hui, plus que jamais, que nos sociétés ont besoin de connaissance. Les fausses nouvelles communément "Fake news" fusent de partout ; ceci nous complique davantage la tâche car nous évoluons dans un monde où la technologie de l'information et de la communication est (reine). Un défi majeur auquel les universités sont confrontées, demeure la transformation de la connaissance brute en savoirs, c'est-à-dire en savoir-faire et savoir être. Il devient donc clair que le savoir à l'UUBa, ne saurait se réduire en une simple somme de connaissances théoriques ; le savoir y est et sera toujours élevé à la dimension de la formation intégrale de l'humain : être, agir et vivre. Il ne



s'agit pas tant de nourrir les esprits de connaissances nouvelles, que les transformer en force de vie.

« Un autre défi qu'impose le savoir aujourd'hui est de le rendre accessible à tous, c'est-à-dire de donner l'occasion à tous et à chacun de se former partout et à son rythme. Si l'enseignement gênerait des inquiétudes aujourd'hui, nous sommes contraints de l'explorer et de comprendre les leviers que la techno-pédagogie peut apporter. Si nous trouvions difficile de joindre de grands publics dans des efforts de transfert de connaissances, nous savons aujourd'hui qu'il est possible de le faire en utilisant de façon adapter des technologies de l'information et de la communication. D'où la création de la plateforme E-learning à l'UUBa que nous lançons aujourd'hui. Certes l'innovation numérique offre des avantages certains aussi bien du point de vu de l'apprentissage que de la facilité de créer et de développer des liens entre les humains. Cependant, lesdits avantages du reste incontestable ne doivent pas nous faire perdre de vues les risques qu'elle

peut aussi engendrer. A cet égard le Pae François disait dans son encyclique Laudato si " le bénéfice incontestable que l'humanité peut tirer du progrès technologique dépendra de la mesure dans laquelle les nouvelles possibilités disponibles seront utilisées de manière éthique". L'UUBa s'inscrit dans la dynamique de cette exhortation », a-t-elle mentionné.

Un projet ambitieux !

« Voici un rêve, celui de l'UUBa, notre rêve qui aujourd'hui devient un projet ambitieux, certes, mais un projet à notre portée. Il mobilisera nos énergies cette année et les années à venir. Sa réalisation requiert l'implication, la collaboration et surtout l'engagement de toute la communauté. Un grand pas est déjà fait dans ce sens avec la création de notre bibliothèque numérique en partenariat avec CAIRN. Outre ces outils, d'autres moyens sont envisagés pour rendre les enseignements plus dynamique et pratique : des débats académiques, des conférences

débats, des ateliers pratiques, des visites d'études... D'une part, les étudiants doivent redoubler d'ardeur dans le travail et placer haut la barre afin de magnifier l'originalité de l'UUBa sur l'échiquier malien des universités privées qui aujourd'hui sont au nombre de 115 », a-t-elle souligné.

Pour son éminence, Cardinal, Jean Zerbo, c'est grâce à l'engagement de l'ensemble du corps professoral, des étudiants et des parents d'étudiants que l'année académique 2019-2020 a été une réussite avec des résultats très appréciables malgré la maladie à Coronavirus. Aussi, il a remercié les responsables de l'établissement pour l'initiative de E-learning, outil moderne d'apprentissage qui apporte de la valeur ajoutée à ce qui se fait déjà à l'Ucao. Il n'a pas manqué de prodiguer des conseils aux étudiants. A l'en croire, le monde aujourd'hui, c'est le monde de l'excellence, avant de déclarer l'ouverture de la nouvelle année académique et du lancement de la plateforme.

■ **Ibrahim Sanogo**

Le compte de Azar Libre-Service déclassé à la BCEAO : A qui profite le crime ?



L'opérateur économique Bassam Azar est victime d'abus et d'atteinte grave à ses intérêts économiques. Le déclassement sans avertissement préalable ni suivi de procédure d'un de ses comptes, en violation de la convention de crédit signée avec sa banque, en est la preuve. Son banquier à l'origine de ce scandale est cité devant le Tribunal du Commerce. La presse s'en est fait l'écho, il y a quelques jours. Bassam Azar, promoteur de la chaîne d'alimentation et de froid Azar Libre-Service (A L S) et d'autres entreprises comme la Pâtisserie Amandine, Sibem-SA (fabricant de l'eau minérale Kati) et Azar Center a subitement constaté le déclassement de son compte N°20401040805-27 API dans la catégorie des comptes "douteux et litigieux" au niveau de la BCEAO.

Bassam Azar a contracté une dette de 1,6 milliard de F CFA. Ce crédit est soutenu par l'apport d'une garantie hypothécaire de plus de 8 milliards de F CFA, constituée de Sibem-SA,

Azar Libre-Service et Azar Center en plus du compte personnel et solidaire de M. Bassam devant intervenir après tout recours de poursuites sur ces 3 garanties. Les remboursements se sont poursuivis normalement même s'il y a eu des retards de paiements dus à des difficultés économiques liées à la crise sécuritaire et Covid-19, qui a impacté la clientèle d'A L S. En dépit de cette conjoncture, il ne reste à ce jour que 10 % du montant dû, soit 190 millions de F CFA à apurer sur A L S.

Auparavant, entre la banque et son partenaire régnait la symbiose. D'ailleurs Sibem-SA de M. Bassam a bénéficié de plusieurs financements depuis de longues années. C'est ainsi que Sibem-SA a vu le jour en 2015 grâce à un crédit à hauteur de 1,100 milliards de F CFA de la même banque dont il reste 160 millions à rembourser. Selon nos investigations, un froid est survenu dans leurs relations en 2018, suite au refus de sa banque de satisfaire à des demandes de fonds dont un de 500 millions de F

CFA. Des prêts qui devraient aider à éviter la rupture de stock à A L S et la baisse de ses chiffres d'affaires. Buté à ce refus, malgré des lettres de relance de sa part sans réponse, M. Bassam s'est retourné vers une société financière de la place pour solliciter un crédit de 300 millions de F CFA.

Après un accord verbal, ladite société y a renoncé sous prétexte que le compte de M. Bassam est déclassé au niveau de la BCEAO parce que qualifié de "douteux et litigieux" par sa propre banque. Une procédure de déclassification qui n'a pas respecté la règle ni la convention signée entre les deux parties. Dans ladite convention, il avait été convenu que "**à défaut de paiement à bonne date de toute somme due, 30 jours après mise en demeure restée sans effet, par lettre recommandée avec accusé de réception [...]**". Or, le client n'a été informé qu'après coup de la clôture du compte courant N°20401040805-27 API et saisi de son compte

personnel. C'est après référé devant la justice qu'il a obtenu main levée.

Bassam Azar est sous le coup d'énormes préjudices subis par ses autres sociétés dont les comptes sont aussi touchés, par ricochet de même que son propre honneur entaché. Lors d'une rencontre de conciliation, le 10 septembre 2020, la banque a tacitement reconnu son tort indiquant que **"les informations par rapport à cette situation ne sont pas remontées comme il faut sinon on n'allait pas s'y retrouver aujourd'hui, c'est tout dernièrement que nous avons reçu les informations et nous avons pris l'initiative avec le directeur général de vous rencontrer et vous êtes venu, nous vous en remercions beaucoup"**. Cette rencontre n'a pas donné les effets escomptés, les responsables de la banque ayant refusé le règlement à l'amiable qui leur a été proposé sur la base du paiement d'un dommage et intérêts de 500 millions à M. Azar.

Acharnement ?

Selon des sources proches du dossier, M. Azar a été victime d'acharnement de la part de sa banque, en particulier sa nouvelle direction. Tout s'est passé comme si quelqu'un ayant des vues sur son patrimoine se trouverait à la manœuvre pour la liquidation d'Azar Libre-Service. Pourtant, cette banque n'est pas n'importe laquelle puisque ayant comme actionnaire majoritaire une grande banque marocaine, dont la vocation est d'aider le secteur privé malien. Avec sa chaîne d'alimentation, A L S, Bassam Azar a pignon sur rue dans notre pays depuis plus de 40 ans. Il est l'un des

pionniers dans son domaine et travaille avec sa banque depuis qu'il a ouvert son commerce. Ce droit qu'à une banque de déclasser le compte de son client n'a cependant pas été utilisé à bon escient et a sérieusement affecté ses affaires.

En effet, déclasser le compte d'un client est un acte de dernier recours utilisé par une banque en cas de difficulté manifeste pour le paiement d'un emprunt. Avant d'en arriver-là, l'instruction n°026-11-2016 de la BCEAO, relative à la comptabilisation et à l'évaluation des engagements en souffrance a prévu une série de mesures visant le règlement à l'amiable entre le client et sa banque. Parmi ces mesures il y a la restructuration ou la renégociation du crédit en vue des concessions envers une contrepartie qui éprouve ou qui est sur le point d'éprouver des difficultés à honorer ses engagements financiers. Cela se traduit par la modification d'une ou de plusieurs conditions d'un contrat que la contrepartie ne peut pas respecter.

En plus, selon un juriste réputé de banque, **"entre un client et sa banque, c'est une relation de confiance. Avant le déclasserment, le client est informé tout au bout de la chaîne depuis son gestionnaire de compte"**. Tout se passe donc comme si des individus voudraient faire main basse sur les ressources de M. Bassam en profitant de cette affaire. Dans nos investigations, nous avons appris que ce contentieux pouvait être géré sans en arriver-là, vu que M. Azar n'a jamais arrêté de payer. La preuve, il ne reste que 10 % des 3 milliards de F CFA. En plus, dans le cadre de la gestion de la crise de Covid-19, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali

(CCIM) et le Conseil National du Patronat du Mali (CNPM) ont initié des actions combinées auprès des décideurs pour trouver des mécanismes de financements et un moratoire de rééchelonnement des dettes avec les banques en faveur des entreprises.

La BCEAO a adhéré à cette démarche donnant des directives aux banques dans ce sens. Parmi ces mesures, il y a la prorogation des échéances, la baisse du taux d'escompte de 2 % (il était de 4,5%). En plus, la BCEAO a procédé à la mobilisation de l'épargne pour aider l'Etat à financer l'économie. Ce qui s'est traduit par l'augmentation du volume de prêt aux banques. Ce qui est incompréhensible dans cette affaire, c'est qu'un client disposant de plusieurs entreprises est l'objet d'acharnement de sa banque, quand-bien même il n'a jamais arrêté de payer. En plus, la banque a 30 fois plus le montant restant dû en garantie, pourtant elle n'est pas capable de lui prêter à nouveau ni répondre à ses courriers. Pire, elle va jusqu'à refuser de répondre à la demande de la restitution d'une partie des garanties pour qu'il aille voir auprès d'une autre banque.

Qui veut donc la mort programmée des entreprises de Bassam Azar dans cette banque ? La question se pose avec acuité ! En tout état de cause, pour se faire justice de cet énorme préjudice doublé de manque de professionnalisme de la part d'une banque, M. Azar a fait une plainte en réparation de préjudices, déposée au Tribunal du Commerce de Bamako qui va bientôt statuer. Affaire à suivre.

■ Yama DIALLO



Le Dr KONÉ à Kita : « Je suis fier de la symbiose entre les religions »

Après la visite des sites en prélude au 49^e anniversaire du pèlerinage catholique, le ministre des Affaires religieuses et du Culte, le Dr Mahamadou KONÉ, a rencontré, dans l'après-midi, ce jeudi 12 novembre 2020, au Conseil de Cercle, les associations, organisations, fédérations et confessions religieuses de la Cité historique. « **Nous demeurons convaincus que la présente visite, à Kita, procède de votre détermination à partager constamment les préoccupations des populations de notre cercle dans le domaine religieux et celui du culte** », a souligné le Préfet du Cercle de Kita, Mamadou DIAKITÉ, à l'entame de son propos, avant de dessiner la carte sociologique, économique, religieuse, culturelle et culturelle de la ville historique. Sur le plan religieux, a-t-il indiqué, « **il existe deux grandes religions révélées : le christianisme et l'islam** ». Pour le christianisme, a précisé le Préfet DIAKITÉ, « **l'on dénombre une dizaine d'églises catholiques secondaires et une église principale, le tout sous l'autorité**

d'un curé ; tandis que les églises évangéliques sont sous celle d'un pasteur ». En ce qui concerne l'islam, a-t-il détaillé, « **il existe une cinquantaine de mosquées pour la ville de Kita, dont treize mosquées de vendredi** » ; plusieurs associations musulmanes étant regroupées au sein du Haut conseil islamique du Mali (HCIM). Dans le domaine de la chasse, l'on note une grande confrérie des chasseurs, regroupée dans une association dénommée « **Association des chasseurs de Kita** », a révélé le Préfet. « **Les fidèles de ces différentes religions vivent en bonne intelligence dans le Cercle de Kita** », a-t-il noté avec satisfaction. « **Nous pouvons constater cela dans la vie de tous les jours, notamment lors de fêtes religieuses où il est difficile de faire la différence entre un chrétien et un musulman, l'un participant aux fêtes de l'autre et vice versa** », a-t-il soutenu. Le Préfet DIAKITÉ a été conforté dans son propos par tous les intervenants, musulmans comme chrétiens, pour réaffirmer le climat

apaisé qui prévaut, à Kita, entre tous les cultes et toutes les confessions religieuses.

« **Nos relations sont empreintes de respect mutuel, d'amour réciproque, de cordialité et de fraternité, construites depuis des lustres** », ont-ils clamé à l'unisson.

« **Cependant, ces religions connaissent quelques difficultés, notamment dans le cadre de l'organisation du pèlerinage pour les chrétiens et le manque de siège pour le Haut conseil islamique** », ont-ils porté à la connaissance du ministre KONÉ par la voix du Préfet.

En réponse, le Dr KONÉ a réaffirmé son credo en la matière : « **Le Mali est un pays musulman (par le nombre plus élevé de fidèles) ; mais, c'est un Etat laïc** ».

« **Toutefois, l'Etat ne faillira pas à sa mission régalienne d'assistance, de soutien et d'accompagnement à l'endroit de tout un chacun, dans la justice, c'est-à-dire de façon équilibrée et impartiale, mais dans les limites de ses moyens et possibilités** », a-t-il argumenté.

A ce sujet, le ministre KONÉ a salué, au sein de la population de Kita, « **l'état d'esprit et la pratique subséquente favorable à la paix et à la cohésion** ».

« **Je suis enthousiasmé par ce que j'ai vu et entendu** », s'est-il réjoui, avant de conclure en ces termes : « **Je suis fier de la symbiose entre les religions, ici, à Kita** ».

Source : CCO/ MARC



Négociations gouvernement / UNTM : Toujours pas d'accord

Le gouvernement a entamé, vendredi dernier, les négociations avec l'union nationale des travailleurs du mali (untm) sur le préavis de grève que la plus grande centrale syndicale a déposé le 2 novembre dernier sur la table du ministère du travail et de la fonction publique. dans ce préavis, l'untm projette d'observer un arrêt de travail de 72 heures à compter du 18 novembre prochain jusqu'au 20 novembre.



Les négociations étaient conduites par le ministre du Travail et de la Fonction publique, porte-parole du gouvernement, Me Harouna Mamadou Toureh, accompagné de ses collègues de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion des investissements, Harouna Niang, des Mines, de l'Énergie et de l'Eau, Lamine Seydou Traoré, mais aussi de celui des Transports et des Infrastructures, Makan Fily Dabo.

L'UNTM exige du gouvernement l'extinction de tous les accords signés de 2014 à 2020 d'ici la fin de décembre 2020, le règlement des droits des compressés et des partants volontaires à la retraite, l'octroi à tout le secteur privé du bénéfice des acquis signés entre le CNPM, le gouvernement et l'UNTM sur les augmentations au terme d'un chronogramme de paiement précis au plus tard le 10 novem-

bre 2020.

Il y a aussi la reprise immédiate des travaux de relecture des conventions collectives au plus tard fin novembre 2020, l'octroi d'indemnités et de primes de spécificités par catégorie à tous les fonctionnaires de façon équitable, la fixation d'un chronogramme d'application immédiate pour répondre à la nécessité de restauration de l'égalité, de l'équité et de la non discrimination prônée par les conventions internationales et par l'arsenal juridique de notre pays, au plus tard le 10 novembre 2020. Les syndicalistes revendiquent aussi l'extension des nouveaux âges à la retraite à tous les travailleurs, selon leur catégorie dans le public, le privé et dans les ambassades, notamment celle des États-Unis, aux contractuels et conventionnaires de l'État, mais aussi l'amélioration des grilles salariales dans le secteur

privé, conformément aux pourcentages obtenus dans la nouvelle grille des fonctionnaires avec effet immédiat en 2021.

Ils exigent également l'application des mesures de réduction de la cherté de la vie non respectée par les marchands, l'apport de l'assistance promise pour le fonctionnement de la Société malienne de transmission et de diffusion (SMTD), au plus tard fin novembre 2020, l'éradication de la violation de la liberté syndicale dans les secteurs public, parapublic et privé et de plus en plus dans les ambassades. Les autres doléances ont trait à l'utilisation des passerelles entre la Fonction publique et les collectivités, d'ici fin novembre 2020, la suspension immédiate des bureaux de placement devenus des entreprises antisyndicales, la généralisation des salaires, entre autres.

Dans sa déclaration liminaire, Me Harouna Mamadou Toureh, a rappelé que le gouvernement de Transition a pour missions la refondation de l'État, mais aussi d'assurer la sécurité. Il a rappelé que le président, le vice-président et le Premier de la Transition ont tous instruit le gouvernement de travailler avec les organisations syndicales, afin de trouver des solutions à leurs préoccupations pour l'avenir du pays et de ses fils.

Quant à son collègue Harouna Niang, il a précisé que le gouvernement de Transition inscrit toutes ses actions dans le cadre du dialogue, de la transparence et du respect des textes et a accepté d'engager des discussions avec les syndicats pour aller sur de nouvelles bases.

Pour le président de la commission des négociations de l'UNTM, Abdrahmane Hinfa Touré, les doléances de sa centrale syndicale sont déjà des acquis obtenus avec d'anciens gouvernements. «L'État étant une continuité, les autorités de la Transition doivent les satisfaire. Nous attendons donc des réponses satisfaisantes pour la gestion de nos revendications», a martelé le syndicaliste. Au moment où nous mettions sous pression, les deux parties n'étaient pas parvenues à un accord.

Une minute de silence a été observée à la mémoire des présidents, Amadou Toumani Touré du Mali, décédé le 10 novembre 2020, John Jerry Rawlings du Ghana qui s'est éteint deux jours plus tard et de Mamadou Lamine Diarra, enseignant émérite.

Sidi Y. WAGUÉ

Source : L'Essor- Mali

Cortège funèbre pour ATT : Qui veut tirer profit de la mort de l'ancien Président ?

Les autorités maliennes ont rendu un hommage à l'ancien président de la République, Amadou Toumani Touré, ce lundi 16 novembre, à travers un cortège funèbre apparemment bien accueilli et apprécié par nombre de maliens, sortis massivement pour suivre la dépouille mortelle de l'illustre disparu, décédé à Istanbul, en Turquie, le 10 novembre dernier.

Occasion pour ses proches, anciens collaborateurs, amis et sympathisants de témoigner leur amour pour l'homme, mais aussi pour saluer son patriotisme hors-pair jamais démenti au Mali. L'émotion était à son comble, de l'Institut Marchoux à la chapelle ardente du Génie Militaire, en passant par la Place de l'Indépendance et le Monument de l'Hippopotame, où des inconditionnels sont sortis pour saluer la mémoire de l'homme.

Depuis dimanche, un communiqué de la Grande Chancellerie des Ordres Nationaux du Mali indiquait qu'un cortège funèbre sera organisé, lundi 16 novembre 2020, à l'honneur du défunt Amadou Toumani Touré, ancien Président de la République du Mali, consistant à promener la dépouille du défunt de l'Institut Marchoux, en passant par le Monument de l'Indépendance jusqu'au Monument de l'Hippopotame, pour retourner à la chapelle ardente du Génie Militaire par le même itinéraire.

Une décision apparemment prise par les autorités de transition et la Grande Chancellerie des Ordres Nationaux du Mali sans au préalable en informer la famille du président ATT. Mécontente, nous apprend-on, la famille d'ATT s'était catégoriquement opposée à un tel projet consistant à promener la dépouille du défunt. Elle avait plutôt proposé aux autorités de la transition que la dépouille de l'illustre disparu, soit installée à un endroit public pour permettre aux Maliens de s'y recueillir.

Un souhait, un vœu et une proposition refusés par les autorités de transition, ne laissant d'autre choix à la famille du Président ATT que de se résigner et de se remettre à Dieu ! Un acte de mercantilisme politique que dénon-



cent beaucoup de maliens, partageant la douleur de la famille de l'ancien Président de la République, et qui trouvent ce diktat irrespectueux pour la mémoire de l'illustre disparu. Selon eux, c'est juste une instrumentalisation des autorités de transition, aujourd'hui fortement honnies et décriées, qui chercheraient plutôt à redorer leur blason auprès des maliens ! « ATT mérite plus de la nation malienne pour que la volonté de sa famille soit empiétée de la sorte », dénoncent-ils, ajoutant que ce que viennent de faire les autorités de la transition est une abomination condamnée par l'islam.

Clin d'œil sur le parcours de cet homme d'exception

Amadou Toumani Touré est né le 4 novembre 1948 à Mopti, dans l'ancien Soudan français, où il fréquente l'école fondamentale. Entre 1966 et 1969, il est inscrit à l'école normale secondaire de Badalabougou à Bamako pour devenir instituteur. Finalement, il intègre l'armée en entrant à l'école interarmes de Kati. Au sein du 33e Régiment des commandos parachutistes, il grimpe rapidement les échelons. Après plusieurs stages en URSS et en France, il devient commandant du 33e RCP en 1984.

En mars 1991, après les manifestations populaires réprimées dans le sang, il participe au coup d'État contre Moussa Traoré, prend la

présidence du Comité de transition pour le Salut du peuple et assure les fonctions de chef de l'État pendant la transition démocratique. Il organise la conférence nationale (qui s'est déroulée du 29 juillet au 12 août 1991), puis des élections législatives et présidentielles en 1992. À l'issue de ces élections, il remet le pouvoir au nouveau président élu Alpha Oumar Konaré. On le surnomme alors le « soldat de la démocratie ».

Dans les années 1990, il fonde et dirige une fondation pour l'enfance. En juin 2001, il est l'envoyé spécial du Secrétaire général des Nations-Unies, Kofi Annan, en République Centrafricaine après un coup d'État manqué contre Ange-Félix Patassé. Le 1er septembre 2001, il demande et obtient sa mise en retraite anticipée de l'armée. Il décide de se lancer dans la vie politique en posant sa candidature pour l'élection présidentielle de 2002. Il est élu président de la République le 12 mai 2002 avec 64,35 % des voix au second tour.

Dans la nuit du 21 au 22 mars 2012, un peu plus de deux mois avant la fin de son mandat, il est renversé par un coup d'État. Le 8 avril 2012, il annonce officiellement sa démission. Il part en exil au Sénégal avec sa famille proche sous les auspices de l'État sénégalais et se maintient à l'écart de la vie politique de son pays. Il est définitivement rentré le 15 décembre 2019. Il meurt le 10 novembre 2020.

■ Yama DIALLO

Conseil national de Transition : Les réserves des partis et regroupements politiques

Après la désignation du président et du vice-président, la nomination du Premier ministre et la formation du gouvernement, le Conseil national de Transition (CNT) est le seul organe qui peine à voir le jour. Suite à la publication des décrets présidentiels sur la clé de répartition de ses membres par entité et leurs modalités de désignation, les réactions de la classe politique, qui s'est vue attribuée 11 représentants, ne se sont pas faites attendre.

L'attente devenait longue pour les populations et faisait place à toutes sortes de rumeurs. Mais par deux décrets en date du 9 novembre dernier, le président de la Transition, Bah N'Daw, a fixé les modalités de désignation des membres du CNT puis la clé de répartition des sièges entre les différentes entités. Dès cette publication dans le journal officiel et sur les réseaux sociaux, les réactions de la classe politique et des organisations socio-politiques ont fusé de partout. La plupart d'entre elles ont clairement exprimé leur décision de ne pas y participer.

Dans un communiqué publié le 11 novembre, la Coalition des forces patriotiques (Cofop) dit constater «une confiscation du rôle des politiques», ajoutant que cela est une entrave à la démocratie malienne et un danger pour l'avenir de notre pays. Et par conséquent, la conférence de ses présidents a décidé qu'elle ne fournira pas de dossiers pour participer au CNT. Le même jour, le Mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP) a réagi sur le même décret, dénonçant de «nombreuses irrégularités aussi bien dans

la forme que dans le fond des deux textes». Pour le M5-RFP, le délai de 48 heures imparti aux candidats pour déposer leurs dossiers procède d'une méconnaissance totale des réalités au Mali. Aussi, le Mouvement trouve inadmissible que le vice-président de la Transition encore président du CNSP non encore dissout, dispose d'un pouvoir de censeur pour choisir les bons et mauvais candidats en lieu et place des entités concernées. En conséquence, «le M5-RFP qui refuse de servir de faire-valoir à un régime militaire déguisé a unanimement décidé de ne pas participer au CNT dans le format proposé».

NON PARTICIPATION- C'est la même réaction du côté du parti Yèlèma, qui a informé ses militants qu'à l'issue de sa réunion extraordinaire du 11 novembre, il a pris la décision de ne pas postuler pour des sièges au CNT. Le parti de l'ancien Premier ministre Moussa Mara estime qu'il peut jouer sa partition dans la réussite de la Transition sans pour autant être dans ses organes. Le Parti pour l'action civique et patriotique (PACP) est du même avis. La formation politique de Niankoro Yeah Samaké a indiqué que compte tenu des ambiguïtés autour des procédures de désignation des membres du CNT, il se réserve de postuler en l'état à ce Conseil national de la Transition. L'Espérance nouvelle Jigiyà Kura a, dans un communiqué, dénoncé un manque de concertation dans la démarche des autorités de transition concernant le CNT. C'est pourquoi, l'Espérance nouvelle Jigiyà Kura s'abstient de participer au CNT dans ces conditions.

Tout comme ce regroupement, la Convergence

pour le développement du Mali (Codem) dit constater avec regret, le manque de concertation permettant d'aboutir à l'attribution des quotas aux formations politiques et aux couches sociales de la nation. «Tout en dénonçant la volonté manifeste des militaires à s'ingérer dans le jeu politique, la Codem s'abstient de participer au CNT dans ces conditions», a précisé le parti de la Quenouille.

Pour sa part, l'Alliance Ensemble pour le Mali (EPM) a d'abord fait des observations sur les articles 4 et le décret n° 2020-0142 du 09 novembre 2020 qui attribuent au vice-président de la Transition seul, les prérogatives de recevoir les candidatures et après examen d'en arrêter la liste des membres du CNT. Dénonçant la faiblesse du quota réservé aux partis et regroupements politiques (11 sièges sur les 121 membres du CNT), la non implication des autres organes légaux de la Transition notamment le gouvernement dans la procédure de sa mise en place, la large représentation des militaires au nombre de 22, la conférence des présidents de l'Alliance EPM décide de ne pas désigner de représentants devant siéger au sein du CNT. Depuis la publication du décret présidentiel sur la clé de répartition des sièges du CNT, l'une des rares formations politiques à exprimer sa volonté d'y participer est l'Alliance pour la solidarité au Mali-Convergence des forces patriotiques (Asma-CFP).

Dans un message, l'ancien Premier ministre Soumeylou Boubèye Maïga a indiqué que «l'Asma-CFP est clairement engagée à présenter des candidats pour siéger dans le Conseil national de Transition». Et de préciser que «c'est conformément à notre option d'accompagner la transition dans un esprit constructif et de concessions mutuelles». Tout comme l'Asma-CFP, les Forces patriotiques pour la refondation du Mali (FPR-Mali) ont décidé de participer et de porter leurs candidatures au compte des regroupements politiques pour le CNT afin d'apporter leur contribution.

Dieudonné DIAMA
Source : Essor





Militarisation de la transition : Des lendemains incertains pour le Mali

Après avoir trahi le Mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP) et réduit son combat du Mali Kura à néant, les militaires, auteurs du coup d'État du 18 août contre l'injustice, viennent d'étendre l'éventail de leur acte de parjures au reste du peuple malien avec la clé de répartition des membres du Comité national de transition (CNT) attribuée aux forces vives de la nation. Comme une traînée de poudre, les forces progressistes et la partie consciente et responsable du peuple malien ont manifesté leur refus de siéger à l'organe législatif de la transition. Ce rejet est non seulement un désaveu pour les autorités de la transition mais consacre aussi le divorce entre les Maliens et les militaires qui veulent s'accaparer de tous les segments de la transition.

Aplaudis, félicités, courtisés et bénéficiant d'un soutien populaire pour avoir parachevé la lutte du Mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP) qui manifestait depuis quelques mois pour le départ du président Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) et de tout son régime, les auteurs du coup de force du 18 août dernier, réunis au sein du Comité national pour le salut du peuple (CNSP), viennent de détruire le peu de capital de confiance et de considération qu'ils bénéficiaient encore auprès des Maliens avec la publication des dé-

crets portant mise en place du Conseil national de la transition (CNT) et la clé de répartition des femmes et des hommes devant siéger audit CNT.

À peine rendue publique, la clé de répartition a fait l'effet d'une bombe au sein de la classe politique et des organisations de la société civile. Elle a été rejetée par les forces progressistes et la partie consciente et responsable du peuple malien. Ainsi le M5-RFP, Ensemble Pour le Mali (EMP, ancienne majorité présidentielle), Convergence pour le développement du Mali (CODEM), Convention des forces

patriotiques (CoFoP), le parti Yèlèma, l'Alliance démocratique pour la paix (ADP- Maliba), la plateforme Espérance Nouvelle-Jigiya-Kura, l'Union nationale des travailleurs du Mali (UNTM), Confédération syndicale des travailleurs du Mali (CSTM), refusent de siéger au CNT. Et leurs réactions ne se sont pas fait attendre.

Divorce consommé entre les militaires et les forces vives

Pour le Mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP), il est inadmissible que le vice-président de la transition, encore président du Comité national pour le salut du peuple (CNSP) non encore dissout, dispose d'un pouvoir de censeur pour choisir les bons et mauvais candidats en lieu et place des entités concernées. De quelle connaissance des candidats, de quel droit ou encore de quelle légitimité disposerait-il pour s'octroyer une telle prérogative dont le but inavoué est d'amener les seuls amis, parents et affidés au Conseil national de la transition (CNT). Selon l'ancienne majorité présidentielle, EPM, elle dénonce la fixation des quotas effectuée sans consultation aucune de la classe politique de notre pays et la faiblesse du quota réservé aux partis et regroupements politiques qui ne disposent que de onze (11) sièges sur

Les 121 membres constituant le CNT. Quant à la CoFoP, elle constate une confiscation du rôle des politiques. Cela est une entrave à la démocratie malienne et un danger pour l'avenir de notre pays. L'ADP-Maliba se dit inquiet de la crispation du climat sociopolitique engendrée par la publication desdits décrets et invite les plus hautes autorités nationales à engager incessamment des consultations élargies en vue d'aboutir à un consensus autour de la formation du CNT. Le parti rappelle que si le rôle principal du CNT est de rassembler l'ensemble des forces vives de la nation et de procéder aux réformes majeures indispensables à la refondation de l'État et à l'organisation des échéances prochaines, sa formation doit faire l'objet d'un réel consensus social et politique. Espérance Nouvelle-Jigiya-Kura n'est pas restée en marge. Elle attire l'attention de l'opinion nationale et internationale que la mise à l'écart des partis politiques est de nature à compliquer la mission du Conseil national de la transition (CNT). Pourtant, ce divorce ne devrait pas arriver dans la mesure où bon nombre de Maliens avaient pris leur mal en patience et accordé le doute du bénéfice aux putschistes après le choix du Premier ministre et les membres du gouvernement. Il n'est un secret pour personne que

le gouvernement reflète beaucoup plus la volonté des militaires du Comité national pour le salut du peuple (CNSP) que les intérêts du peuple malien.

Les uns et les autres pensaient que la clé de répartition des membres au Comité national de transition allait réparer l'injustice pour l'avènement du Mali Kura. Mais, c'était sans compter sur la voracité des putschistes à militariser la transition. Ils se sont taillé la part du lion. Sur les cent-vingt et un (121) membres que compte le CNT, ils doivent désigner vingt-deux (22) membres. Et c'est qui a provoqué la colère des femmes et des hommes qui se sont engagés dans le combat pour que rien ne soit plus comme avant.

Sans assise populaire, les putschistes sont désormais vulnérables

Le verrou dont les militaires viennent d'explorer, en mettant hors de jeu les acteurs du changement, présage des lendemains incertains pour le Mali déjà confronté, depuis 2012 à une crise multidimensionnelle. Comme on le dit, on ne scie pas la branche sur laquelle on est assis. Les putschistes, après avoir trahi le Mouvement du 5 juin-Rassemblement des

forces patriotiques (M5-RFP), viennent de porter un coup dur à la stabilité politique de notre pays en donnant un coup de poignard dans le dos du peuple malien en l'écartant de la gestion de la transition. Déjà affaibli en termes de soutien populaire après la mise à l'écart du Mouvement du 5 juin, ils viennent de mettre sur leur dos les autres composantes de la société qui les soutenaient. Alors que la gestion d'un pays repose sur une assise populaire pour bien conduire les affaires publiques. Et sans cela, on devient une proie facile pour ses adversaires. Or il se trouve déjà que ceux qui ont refusé de siéger au Conseil national de la transition (CNT), sont en train d'appeler les Maliennes et les Maliens à une mobilisation générale pour préserver la démocratie qui, à leurs yeux, est prise en otage par les militaires du Comité national pour le salut du peuple (CNSP) à travers leur forte représentation dans les institutions et la nomination de leurs hommes de liges dans les instances de la transition.

Est-ce à dire qu'on s'achemine vers une crispation de la situation socio-politique déjà éprouvée par des mouvements de grèves ?

Yoro SOW

Source : L'Inter De Bamako

SAER EMPLOI
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

A la découverte de la culture peulh : Les peulhs, une ethnie, quelle origine ?

Connus pour être le peuple le plus nomade avec un amour particulier pour les animaux, les peulhs sont cette ethnie que l'on retrouve un peu partout sur le continent africain. D'où viennent-ils ? Qui sont-ils ?



Les Peuls, encore appelés Foulani, Fulbés, Fulfulde, Pular ou encore Fellata selon les pays, sont un peuple traditionnellement pasteur établi dans toute l'Afrique de l'Ouest et au-delà la bande sahélo-saharienne, soit au total plus d'une quinzaine de

pays. Un peuple présent et particulièrement nombreux au Nigeria, au Niger, dans le nord du Cameroun, au Mali, au Sénégal, en Mauritanie et en Guinée, également présents au Tchad, en Ethiopie en Gambie, au Burkina Faso, au Bénin en Guinée-Bissau, en Sierra Leone,

au Ghana, en Côte d'Ivoire et au Togo, au Soudan, et au Soudan du sud. Ils sont souvent minoritaires, à l'exception de la Guinée, où ils représentent la communauté la plus importante avec 33,4 % de la population. Les peulhs sont très majoritairement musulmans, avec une minorité de bahá'ís. Leur dispersion et leur mobilité ont favorisé les échanges et les mélanges avec d'autres populations subsahariennes.

Origine

La transmission orale des traditions et des légendes est très importante chez les Peulhs. Enseignée auprès des adolescents par les personnes les plus âgées et en particulier les femmes par le moyen de chants, de comptines. La langue est encore essentiellement orale et transmise par les femmes. Elles véhiculent l'histoire du peuple, ses exploits, ses rites et ses vertus. Goût prononcé pour les langues, la poésie, les louanges, les épopées (joutes verbales : Kirlé au plur ; Hiirdé au sing, développement d'une littérature. Dans cette transmission orale des traditions, n'oublions pas de mentionner le rôle important que jouent les griots (historiens). La plupart des Peuls sont polyglottes. La beauté est recherchée, la probité, la sagesse, l'intelligence et la discrétion figurent parmi les règles à suivre du pulaaku, ces règles souples régissant la "pulanité".

Les épopées semi-historiques sont un genre très développé de la littérature orale peulh.



Une épopée peule est la geste de Ham-Bodé-dio, dit Hama-le-Rouge, beau-fils de Da Monzon, roi de Ségou, dont il devient l'ennemi en raison de la discorde persistante entre Peuls et Bambaras à l'époque. Il existe de nombreuses épopées peulhs, plus ou moins proches d'événements historiques réels ou optant pour des péripéties relevant du merveilleux. Certaines évoquent les conflits survenus dans la région du Macina, notamment à l'époque de l'empire peulh du Macina. L'épopée de Boûbou Ardo Galo se situe ainsi au XIX^e siècle, à l'époque où la région du Macina voit la confrontation entre les différentes factions peulhs, parfois rivales entre elles, et la diffusion de l'islam, dont les valeurs morales divergent de celles du pulaaku peulh.

La poésie peule montre une grande variété de formes. Dans la région du Macina, certaines formes poétiques sont pratiquées par les jeunes bergers tandis que d'autres sont maîtrisées par tous les poètes. La culture musulmane a donné naissance à une poésie mystique. Les contes dans la culture peulh peuvent être racontés de façon informelle au cours de soirées entre amis, où ils peuvent être dits par des narrateurs de sexe, d'âge et de métiers variés.

Les Peulhs sédentaires pratiquent l'artisanat, un artisanat typiquement peul, mais on peut trouver dans certaines zones des fusions de styles ethniques. Les Peulhs sont d'excellents tisserands. Ils tissent le coton et la laine. Ce sont, à l'image des Touaregs, des orfèvres. Ils sculptent des bijoux en or et en fer qu'ils as-

socient au cuir et à des perles. Le sens esthétique chez les Peulhs est très poussé et célèbre. Chez les Peulhs sédentaires, il existe des castes d'artisans : les maboulé, qui sont des tisserands ; les wailoubé, qui s'occupent des productions en métal, alors que leurs femmes pratiquent la poterie ; les garankobé, qui s'occupent du cuir ; les laobés, qui travaillent le bois.

Habillement

Les nomades portent également des tabliers de cuir colorés de dessins géométriques et des tuniques sans manches, les yeux sont cernés de khôl. Le "chapeau point" est également une exclusivité peulh. Les femmes portent le pagne, bleu indigo, et le boubou de couleur très foncée, parfois noire.

Les hommes peulhs nomades portent une tunique, le bolare, de couleur brune qui arrive à mi-mollet, un bâton, un chapeau de paille conique, un tablier de cuir, des boucles d'oreille. Ils ont la tête enturbannée, comparable au taguelmoust des Touaregs, et portent un pantalon bouffant. Le chapeau conique (typiquement peulh) est porté, et souvent y est accrochée une plume d'autruche. Les talismans ou gris-gris, sont portés pour se protéger des djinns.

Peulh et élevage

La plupart des Peulhs en milieu rural sont essentiellement éleveurs et leur mode de vie est

rythmé par les besoins saisonniers de l'élevage. La vache tient une grande place, non seulement dans l'alimentation et l'économie des ménages, mais aussi dans les relations sociales et dans la mythologie. L'élevage de bovins est principalement pratiqué pour le lait. Il est extensif c'est-à-dire pratiqué avec un minimum d'investissement monétaire (avec dépenses limitées aux vaccins et aux médicaments) et par l'utilisation de pâturages librement accessibles. Dans un troupeau moyen l'effectif est de cinquante têtes environ, dont les trois quarts sont des femelles. Ces femelles permettent de reconstituer le troupeau rapidement en cas d'épidémie. Les taureaux mâles sont consommés lors de rites précis et constituent la dot traditionnelle. Les animaux d'une même ferme sont en général conduits ensemble aux pâturages. Cela ne signifie pas pour autant qu'ils soient la propriété collective des habitants de cette ferme – ni d'ailleurs la propriété privée d'une seule personne. Tous, femmes et enfants peuvent détenir des animaux dans un même troupeau.

Le lait et le mil sont les bases de la cuisine des peulhs. On y trouve donc des préparations lactées, des préparations céréalières, des préparations mixtes, des sauces, des viandes et poissons et des douceurs et encas comme Abaakuru ou encore Le Bonbon aleewa ou bonbon Haoussa.

Aminata Agaly Yattara
Source : Mali Tribune





Sénégal : La vraie violence est politique (Par Khalil DIALLO)

Plus de 480 jeunes sénégalais dont des mineurs de 13 ans sont morts en mer en tentant de rejoindre l'Europe dans l'indifférence la plus totale des gouvernants sénégalais et le rejet des pays d'accueil qui n'en peuvent plus d'accueillir.

Les enfants morts en mer ne sont pas vos fils ! Messieurs les puissants, gouvernants, propriétaires de capitaux, théoriciens et acteurs des politiques d'immigration. Sinon les drapeaux seraient en berne et les frontières ouvertes. Ces morts, sans noms — pour vous —, aux corps mutilés, à l'âme dévastée par la précarité, la tyrannie du capitalisme, qui savaient pourtant que personne ne s'intéressait à eux — raison principale du désespoir qui les voit embarquer dans un frêle esquif — n'ont jamais cessé de croire au « nous » que vous, politiques, scandez en temps de campagne, éternel temps de comédie de votre classe.

Messieurs les présidents, puissants, bourgeois, capitalisés, politiques, ces gens morts ont certainement de près ou de loin, été acteurs de votre accession au pouvoir à défaut de l'avoir souhaité, même s'ils ne comptent pas, — et pourtant ils ne sont que chiffres avantageux dans vos politiques migratoires et vos bilans — avaient une vie, une famille, des gens qu'ils aimaient, qui les aimaient en retour et des espoirs noyés par vos politiques.

Messieurs, ces gens dont les frères sont tués chez eux dans l'impunité la plus totale et qui ont sombré en mer dans l'indifférence de leur pays d'origine et le refus d'accueil des différents mouvements d'extrême droite et franges

au pouvoir intéressées par cet électorat, furent les premiers à être Charlie, à être solidaires de Paris, de Bruxelles, et de toutes les mégapoles d'Occident touchées par la violence et en réponse ils n'ont obtenu que la barbarie innommable de la fermeture des frontières, de l'indifférence et du rejet. Aucun média ne s'intéresse à leur mort. La violence, la vraie, est celle causée par le monde politique et les médias qu'il contrôle ou a sous sa coupe.

Le président sénégalais avait en temps de campagne juré à cette jeunesse la création de centaine de milliers d'emplois, l'amélioration de leurs conditions de vie ; aujourd'hui, les seuls résultats perçus par cette jeunesse sont la paupérisation engendrée par les accords de pêche avec l'Union Européenne qui exploitent les zones marines sénégalaise, laissant les pêcheurs sans ressources et le désespoir. La majorité des morts et candidats à l'exil sont pêcheurs. Conséquence désastreuse de la politique économique de notre président. Son silence et celui des télévisions, artistes et autres personnalités associées au pouvoir ne reflètent que cet échec.

La mère des violences est celle des vies réduites à la misère. Des personnes qui sont confrontées à la mort, la vraie, de leur vivant et qui même vifs, meurent mille fois à cause de l'indigence, n'en ont que faire de l'émergence scandée urbi et orbi par l'appareil gouvernemental s'ils ne peuvent avoir un quignon de pain !

L'achat de conscience de militants de l'opposition et le recrutement du principal opposant

au régime en place à coup de millions par mois d'après la presse (somme qui représenterait toujours d'après la même presse le salaire mensuel de 300 jeunes, l'équivalent de deux pirogues en partance pour l'Europe) renforce le désespoir de la jeunesse.

Dans un monde libre, en paix, des politiques pareilles seraient un crime contre l'humanité. Et la cause réelle de ces morts ce sont les politiques qu'elles soient migratoire, économique, discriminatoire, étrangère et la dégradation des termes de l'échange.

Messieurs les puissants du Sénégal, votre peuple vous écoute, votre silence fait grand bruit dans les pages encore en écriture de l'Histoire. Au lieu de promesses, de politique politicienne, nous voulons entendre « plus jamais ça » et attendons de vous des actes forts. Assez de paroles, nous voulons des actes. Seuls des prises de positions et actions dignes laveront le sang sur vos mains.

Messieurs de la francophonie, au lieu du « pauvres, mourez en silence et loin de chez nous », nous voulons entendre et surtout voir se manifester une vraie solidarité, une union dans notre globalité, une union dans nos différences. Nous voulons la fin de la Francophonie de l'exclusion.

Les jeunes morts en mer ne sont pas anonymes, et certains d'entre eux se prénommaient Doudou, Lamine, Djiby. Les appeler par leurs prénoms, les nommer, c'est leur rendre leur humanité. La vraie cause de leur mort, la vraie violence qui les a tués, est politique ! Je me répète car pour être compris quand on parle de ces choses-là que personne ne souhaite entendre, il faut crier, forcer la parole, l'arracher, on ne quémande pas ce genre d'attention, on la prend, on l'arrache, de force.

Source : WalfNet

Élections américaines : Quatre ans de Donald Trump à la Maison Blanche résumés en 14 dates



Défiance vis-à-vis des règles internationales, « enquête russe » et procédure de destitution, rapprochement avec la Corée du Nord..., les quatre années du 45^e président des Etats-Unis ont été intenses.

De son élection surprise à la tête des Etats-Unis, en novembre 2016, à la campagne pour sa réélection, en 2020, Donald Trump a passé quatre ans à bousculer les codes de la politique américaine.

Elections américaines 2020 en direct : Joe Biden promet d'être « le président de tous les Américains » ; scènes de liesse dans le pays. Depuis son emménagement à la Maison Blanche, le républicain a eu le temps de tweeter des dizaines de milliers de fois, tout en revenant sur plusieurs accords internationaux signés par les Etats-Unis, mais il a aussi échappé à une tentative de destitution et connu la plus grave crise sanitaire du XXI^e siècle.

Ses détracteurs comme ses plus fidèles soutiens s'accorderont sûrement sur un fait : le président américain n'a laissé à personne le

loisir de s'ennuyer durant son premier mandat. Retour sur ses quatre années à Washington :

Le « Muslim ban » crée le chaos dans les aéroports américains

Dès le début de son mandat, le nouveau président prend une décision très critiquée. Une semaine après s'être installé à la Maison Blanche, Donald Trump signe un décret imposant une interdiction d'entrée sur le territoire à des ressortissants de sept pays à majorité musulmane, pour quatre-vingt-dix jours. Tous les réfugiés sont, eux, interdits d'entrée pour cent vingt jours. M. Trump affirme qu'il s'agit de « protéger la nation contre l'entrée de terroristes étrangers aux Etats-Unis ». Un chaos gagne les aéroports aux Etats-Unis avec la détention de passagers dès leur arrivée et des agents de sécurité aux frontières ne sachant pas comment appliquer cette décision. La levée de boucliers est immédiate, avec des manifestations organisées dans tout le pays pour dénoncer une mesure discriminatoire en-

vers les musulmans. Le décret sera rapidement bloqué par des tribunaux.

Premières frappes américaines contre le régime syrien

Il s'agit de la première attaque directe de l'armée américaine contre le régime de Bachar Al-Assad en Syrie. Alors qu'il avait assuré ne pas vouloir jouer le rôle de « gendarme du monde », Donald Trump décide subitement de passer à l'offensive. Le 6 avril, deux jours après le bombardement à l'arme chimique, imputé au régime syrien, d'un village rebelle, 59 missiles Tomahawk américains frappent ainsi une base de l'armée syrienne située près de Homs.

Retrait de l'accord de Paris sur le climat

« Afin de remplir mon devoir solennel de protection de l'Amérique et de ses citoyens, les Etats-Unis se retireront de l'accord de Paris

sur le climat. » Au risque de provoquer une onde de choc mondiale pour les 194 autres pays signataires de ce texte historique, le président climatosceptique acte le 1er juin 2017 une promesse de campagne, après des semaines d'atermoiements. Donald Trump entend ainsi respecter son slogan « L'Amérique d'abord », car il estime que l'accord de Paris est mauvais pour les travailleurs et l'économie de son pays et qu'il offre aux autres nations un avantage déloyal.

Une manifestante tuée par un suprémaciste blanc à Charlottesville

« Je pense qu'il y a des torts des deux côtés. » Cette phrase lancée par le président américain quelques jours après la mort d'une militante antiraciste écrasée par un néonazi provoque une vague d'indignation dans tout le pays.

Samedi 12 août, des groupes radicaux, suprémacistes et nazis s'étaient rassemblés à Charlottesville, en Virginie, pour protester contre le projet de retrait d'une statue du général confédéré Robert Lee, considéré comme un défenseur de l'esclavagisme. Une contre-manifestation avait attiré un grand nombre de manifestants antiracistes, donnant lieu à des altercations entre les deux groupes. En début d'après-midi, un véhicule conduit par James Fields, un néonazi de 20 ans, fonçait dans un groupe de militants antiracistes, blessant une trentaine de personnes et tuant Heather Heyer, militante antifasciste. En juin 2019, James Fields a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité.

Les Etats-Unis se retirent de l'Unesco

Jugeant l'instance mal gérée et trop critique à l'égard de son allié Israël, l'administration Trump annonce le 12 octobre 2017 le retrait des Etats-Unis de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). Tout au long de son mandat, Donald Trump n'aura de cesse de s'en prendre aux instances onusiennes. Il dénonce « la bureaucratie » et la « mauvaise gestion » de l'Organisation des Nations unies (ONU), dont il réclame une réforme alors que Washington est le premier contributeur financier de l'or-

ganisation. En 2018, les Etats-Unis cesseront de financer l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) et quitteront le Conseil des droits de l'homme (CDH).

Washington reconnaît Jérusalem comme capitale d'Israël

C'était l'une des promesses emblématiques de sa campagne. Le 6 décembre 2017, le 45e président des Etats-Unis reconnaît Jérusalem comme capitale d'Israël. Accédant à une demande ancienne de l'Etat hébreu, cette décision historique fait le bonheur du premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, mais suscite la colère des Palestiniens et une vague de réprobation au Proche-Orient et ailleurs dans le monde. M. Trump refuse de se prononcer sur un partage de la ville, qu'Israël exclut, et n'évoque pas la revendication des Palestiniens qui veulent, eux aussi, y installer la capitale d'un éventuel Etat palestinien.

Le président a en fait mis en œuvre une décision votée par le Congrès américain en 1995, mais gelée jusque-là au motif qu'elle pouvait perturber le processus de paix lancé en 1993 entre Israéliens et Palestiniens. Au-delà de son poids symbolique, cette annonce a entraîné le déménagement de l'ambassade des Etats-Unis de Tel-Aviv à Jérusalem (en mai 2018).

Retrait des Etats-Unis de l'accord sur le nucléaire iranien

Donald Trump n'avait eu de cesse de qualifier de « désastreux » cet accord conclu en 2015 par son prédécesseur démocrate, Barack Obama. Le 8 mai 2018, le président américain est passé aux actes en retirant unilatéralement les Etats-Unis de l'accord sur le nucléaire iranien. En vertu de cet accord, conclu entre l'Iran, les Etats-Unis, la France, la Russie, le Royaume-Uni, la Chine et l'Allemagne après de très longues négociations, Téhéran avait accepté de réduire ses activités nucléaires en échange d'une levée progressive de la majeure partie des sanctions internationales qui le visaient. En dénonçant cet accord, Washington a ainsi réactivé ses sanctions contre l'Iran, sans pour autant parvenir à convaincre les autres signataires de faire de même. En représailles au retrait américain,

Téhéran continue d'enrichir de l'uranium et d'utiliser des centrifugeuses plus perfectionnées que celles autorisées par l'accord.

Une poignée de main historique entre Donald Trump et le leader nord-coréen Kim Jong-un

Après une dangereuse escalade des tensions au début de son mandat, le président Trump crée la surprise en acceptant, en juin 2018, un sommet historique avec Kim Jong-un, à Singapour. Des images longtemps inimaginables tant M. Trump n'arrêtait pas jusque-là de moquer le leader nord-coréen, qu'il surnommait même « Rocket Man ».

Mais malgré trois rencontres, dont une sur le sol nord-coréen en juin 2019 (une première pour un président américain), aucun progrès n'a été réalisé en matière de dénucléarisation de Pyongyang. Les discussions sont désormais officiellement à l'arrêt depuis de nombreux mois. Donald Trump continue néanmoins de vanter son entente avec le dirigeant nord-coréen comme l'un des acquis de sa présidence.

« Midterms » : Donald Trump perd sa majorité au Congrès

A l'issue des élections de mi-mandat du 6 novembre 2018, les républicains perdent le contrôle de la Chambre des représentants, qui revient aux démocrates. Profitant d'une élection aux airs de référendum sur la présidence de Donald Trump et la promesse de protéger la couverture santé, les démocrates ont réussi à s'emparer de la chambre basse pour la première fois depuis 2010. Les républicains conservent cependant leur majorité au Sénat.

« L'enquête russe »

Entamée au printemps 2017, « l'enquête russe » du procureur indépendant Robert Mueller porte sur les possibles liens entre le gouvernement russe et la campagne présidentielle de Donald Trump de 2016. Dans les 448 pages du rapport publié en avril 2019, le procureur spécial conclut bien à la tentative d'ingérence du Kremlin, mais ne parvient pas à prouver de complicité volontaire américaine. Sur l'obstruction à la justice reprochée au président, le procureur se dit incapable de trancher, et le ministre de la justice, William Barr, s'em-

presse de dire qu'il n'y aura pas de poursuites contre Donald Trump.

Deux mois après la publication de son rapport, Robert Mueller sort de son silence et réaffirme la réalité des « efforts multiples et systématiques » mis sur pied, selon lui, « pour nuire à un candidat », la démocrate Hillary Clinton. Revenant sur les soupçons d'obstruction dont aurait pu se rendre coupable le président des Etats-Unis, il explique que ce sont les directives du ministère de la justice, et non l'absence de preuves, qui l'ont empêché de tirer la moindre conclusion de ses travaux.

Mort d'Abou Bakr Al-Baghdadi

Quelques jours après avoir abandonné à leur sort les forces kurdes en retirant ses troupes du nord de la Syrie, le président américain annonce, le 26 octobre, la mort d'Abou Bakr Al-Baghdadi. Le chef et fondateur de l'organisation Etat islamique (EI) a été tué lors d'un assaut des forces spéciales américaines, dans un complexe de la province d'Idlib, où il résidait, dans le nord-ouest de la Syrie.

La tentative de destitution ratée

Visé par une procédure de destitution, la première depuis celle contre Bill Clinton, en 1998, Donald Trump a été acquitté par le Sénat, le 5 février 2020. Contredisant la Chambre des représentants, à majorité démocrate, le Sénat a estimé, par 52 voix sur 100, que M. Trump ne

s'était pas rendu coupable d'abus de pouvoir ; et par 53 voix sur 100, il a également estimé qu'il ne s'était pas rendu coupable d'entrave à la bonne marche du Congrès. L'opposition réclamait la destitution du président américain pour avoir essayé de forcer l'Ukraine à « salir » son possible adversaire à l'élection présidentielle, Joe Biden, notamment en gelant une aide militaire cruciale pour ce pays en guerre. Pendant toute cette affaire, M. Trump s'est dit victime d'une chasse aux sorcières orchestrée par les démocrates, qui n'auraient pas digéré sa victoire surprise de 2016.

Avec l'annonce du premier mort du Covid-19, les Etats-Unis entrent dans la crise sanitaire

Après l'annonce d'un premier décès dû au Covid-19 aux Etats-Unis, le 6 février, le président américain et son entourage minimisent la dangerosité du virus et accusent le camp démocrate de manœuvres de déstabilisation. « Ils ont essayé l'imposture de la mise en accusation [dans l'affaire ukrainienne], c'est leur nouvelle imposture », dira M. Trump. En avril, il affirme, sans preuve, que des rayons UV et un désinfectant injecté dans les poumons pourraient lutter contre le coronavirus. En septembre, il confie au journaliste Bob Woodward qu'il a volontairement dissimulé aux Américains la gravité de la situation pour « ne pas créer de panique ». Accusant l'Organisation mondiale de la santé (OMS) d'avoir tardé à

réagir face à la pandémie, Washington lance officiellement, en juillet, la procédure pour quitter l'instance onusienne.

Le 1er octobre, il annonce avoir été diagnostiqué positif au Covid-19, tout comme sa femme, Melania. Le président est hospitalisé durant trois jours avant d'être autorisé à retourner à la Maison Blanche et de relativiser la maladie : « N'ayez pas peur ! », lance-t-il aux Américains en enlevant ostensiblement son masque. Fin septembre, le pays déplorait plus de 200 000 décès dus à cette pandémie.

Mort de George Floyd et manifestations contre le racisme

Le meurtre de George Floyd, un Afro-Américain étouffé sous le genou d'un policier blanc le 25 mai à Minneapolis (Minnesota), mobilise des centaines de milliers d'Américains. Dans tout le pays, des citoyens manifestent pour dénoncer le racisme systémique. Depuis, Donald Trump n'a cessé de dénigrer le mouvement Black Lives Matter, à l'origine de nombreuses manifestations à travers le pays, estimant qu'il « faisait beaucoup de mal à la communauté noire ». Pour décrédibiliser le mouvement de protestation après la mort de George Floyd, le locataire de la Maison Blanche a accusé les mouvances d'extrême gauche (les « antifas ») d'être responsables de violences dans de nombreuses villes.

Source : Le Monde



Élections CAF : Mamoutou TOURÉ candidat à un poste FIFA !

La Liste des candidats africains aux postes de conseil de la Fédération internationale de football au sein de la CAF est connue. Le président de la FAMAFOOT, Mamoutou Touré est en lice.

Le patron du football malien, Mamoutou Touré dit Bavieux, est en lice pour siéger au conseil de la FIFA, du groupe de langue francophones, aux cotés de trois autres prétendants: le

congolais Constant Omari Selemani, le béninois Mathurin De Chacus ainsi que le togolais Gbezonde Kossi Akpovi.

Les élections auront lieu le 12 mars 2021 à l'occasion de l'Assemblée générale de la CAF à Rabat.

Alassane Sangho
Source :Malivox



Après leur victoire 1-0 face à la Namibie : Les aigles affrontent demain les namibiens à Windhoek

Pour le compte de la 3e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations, Cameroun 2022, les Aigles du Mali ont décrochés 3 points en battant l'équipe nationale seniors de la Namibie. Les poulains de Mahamed Magassouba affrontent demain la même équipe à Windhoek.

En match comptant pour la 3e journée des éliminatoires de la Can Cameroun 2022, les Aigles du Mali ont joué contre la Namibie. Les nôtres ont gagné sur le score de 1-0, but de El Bilal Touré sur penalty à la 32e minutes. La rencontre a été disputée ven-

dredi 13 novembre 2020 au Stade du 26-Mars de Bamako. Le match s'est disputé à huis clos pour raison de Covid. Toutefois, des millions de maliens ont pu suivre la rencontre en direct sur la chaîne de télévision nationale.

Avant le match retour prévu pour demain 17

novembre à Windhoek, capitale de la Namibie, les nôtres totalisent 7 Points. Dans la même poule, les Sily de Guinée, en match avancé le mercredi 11 novembre 2020, a gagné contre le Tchad (1-0). La Guinée Conakry effectuera le déplacement de N'Djamena.

Il y a une année, le Mali décrochait 3 points contre le Tchad, victoire 2-0 lors de la 2e journée et avait arraché un nul à Bamako (2-2) à l'occasion de la première journée contre la Guinée. En attendant la 4e journée, les Sily sont premiers avec 7 points grâce un goal différentiel particulier. La Guinée fait match nul à Bamako. Les matchs des éliminatoires ont été suspendus il y a une année à cause du Covid, ce qui a obligé la Caf a reporté la Can de 2021 à 2022.

Amadou Sidibé
Source : Arc en Ciel





Bélier (21 mars - 19 avril)

Uranus en Taureau vous incite à revoir vos priorités et à faire le tri dans ce qui ne vous apporte plus satisfaction au niveau professionnel. Si vous avez su vous libérer de vos chaînes, les transformations à venir auront un goût agréable et positif.

Il est fort possible que des revenus imprévus tombent comme par magie dans votre escarcelle. Ils peuvent venir de votre famille ou de votre conjoint. La Lune noire en trigone au Soleil vous favorise financièrement.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Si vous avez le contact facile dans le travail, aujourd'hui vous êtes soupe au lait, ce qui n'arrange rien. Vous mettre des personnes à dos n'est pas la solution appropriée. Trouvez une autre méthode si vous ne voulez pas vous faire des ennemis.

Vous pourriez être très contrarié que ce serait justifié. En effet, vos finances jouent les yo-yo, ce qui n'est pas franchement pour vous plaire. Votre budget est fragilisé, la faute à un abus de dépenses. Vous ne pouvez vous en prendre qu'à vous-même.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous pourriez subir des transformations au sein de votre travail. Quelques désillusions pourraient suivre. Mais cela n'aura pour conséquence qu'une prise de conscience nécessaire pour vous. Donc un mal pour un bien ! C'est positif !

Avec votre Lune en Verseau, des projets à long terme se profilent ! L'achat ou la vente de biens matériels, d'une maison ou d'un appartement. C'est à l'ordre du jour et vous en êtes de plus en plus conscient. C'est le bon moment pour agir.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

L'activité n'accorde guère de joie. La routine est pesante et vous recherchez un nouveau poste. Il est possible que vous ayez envie de changer totalement de cap. Une activité commerciale ou pédagogique vous tente. C'est le moment de franchir le cap.

Les moments avec vos proches déclenchent des frais. Vous aimez faire plaisir et le budget fond. Gardez un peu de fonds pour le mois. Des dépenses sont assez raisonnables dans l'ensemble. Vous désirez garder des fonds pour bien gérer votre famille.



Lion (22 juillet - 23 août)

De profondes transformations concernent votre sphère professionnelle. Vous êtes arrivé à une échéance et vous pouvez faire le bilan de vos années passées. C'est le moment de faire de nouveaux projets, en vous servant de votre expérience et de vos acquis.

Les transits actuels peuvent vous pousser à prendre une assurance vie pour protéger vos proches. Vous êtes conscient que des événements peuvent remettre en cause votre stabilité actuelle. Vous pensez également à des produits d'épargne pour vous faire des réserves.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Aujourd'hui, la journée est bénéfique dans le travail. Vous pourriez obtenir une promotion, changer de poste, ou prétendre à une augmentation de salaire. Vous profitez d'une bonne énergie, ça vous donne deux fois plus de motivation. Foncez !

Les planètes vous accordent une pause. Vos finances ne sont ni dans le rouge ni dans le vert, par contre un état des lieux de vos comptes s'impose. Ne remettez pas à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui, c'est important. Allez, courage !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Le bon aspect de Neptune et Saturne dans le domaine de votre travail vous apporte une grande clairvoyance. C'est un atout précieux ! De profonds changements de comportement s'opèrent en vous, ce qui vous rend de plus en plus compétent dans votre travail.

Une bonne nouvelle se dessine dans vos finances. Mais une contrariété pourrait en émaner. Peut-être hésitez-vous à vendre un bien immobilier ? Ou peut-être un rival en concurrence avec vous pour un nouveau travail ? Laissez faire le destin.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

À force de travailler, vous ne voyez plus vos amis ni votre partenaire. De l'irritabilité arrive quand vous songez au travail. Vous pourriez amorcer une nouvelle recherche d'emploi pour changer cette vie. Gardez courage, car vous êtes dans la bonne direction.

Les dépenses vont bon train et vous avez envie d'en faire moins. Mais les charges et le train de vie ne le permettent pas. Pour le moment, vous piochez dans les économies. Il y a un risque de découvert. Cependant, la sérénité continue de vous accompagner.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Des changements profonds interviennent au sein de votre for intérieur. Ils sont inconscients pour l'instant et ils travaillent en votre faveur. Vous aurez bientôt l'occasion de mettre en pratique vos nouveaux concepts.

De l'argent familial ou venant de votre conjoint pourrait vous aider à mettre en place un de vos projets préférés. Méfiez-vous des belles chimères et prenez vos précautions pour limiter les risques. Jupiter pourrait vous conduire à trop dépenser.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Pas vraiment motivé pour partir au travail, vous traînez des pieds, mais une fois sur votre lieu professionnel, votre motivation reprend le dessus. Aujourd'hui, vous pourriez jouer les modestes lorsque certains collègues flatteront votre travail.

Si vous vous fiez à la petite éclaircie, vous risquez de faire fausse route. La situation au niveau du budget n'est pas catastrophique, mais vous ne devez prendre aucun risque, trop d'enjeux en dépendent. Jouez la prévoyance, c'est profitable.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Au travail, votre Soleil en milieu du ciel brille de mille feux ! Votre ambition de réussite est très importante, et vous mettez tout en oeuvre pour y parvenir. Vous vous sentez confiant, et vous pourriez même obtenir cette promotion que vous attendiez !

Du fait de votre assiduité et de vos compétences professionnelles, il se pourrait que vous soyez récompensé. Vous pourriez recevoir des primes exceptionnelles, elles seraient bienvenues ! Votre intuition du moment pourrait améliorer votre source de revenus.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous aimez travailler en équipe. La complicité est recherchée, mais vous ne la trouvez pas. Votre poste actuel pourrait vous amener d'amères déceptions. En effet, vous attendez une valorisation qui ne vient pas. De la contrariété flotte dans l'air.

Les achats actuels peuvent concerner plusieurs choses. D'abord les loisirs puis les invitations. Vous multipliez les petites dépenses. Elles restent finalement la cause d'un budget qui explose. Des concessions sont à faire pour garder de la trésorerie.



SAER GROUP C'EST:

**+ de 400
collaborateurs**

aux nationalités multiples, répartis au sein de
26 sociétés, qui oeuvrent tous au rayonnement
de la marque SAER.

SAER GROUP